

L'ILE STE. HELENE.

PASSÉ, PRÉSENT

ET

AVENIR.

GÉOLOGIE, PALÉONTOLOGIE, FLORE
ET FAUNE.

*Edition ornée de quatre gravures
et d'une carte de l'île.*

PAR

MM. A. ACHINTRE & J. A. CREVIER, M.D.



MONTREAL

Des Ateliers du Journal LE NATIONAL

1876

L'Île Ste. Hélène. Passé, présent et avenir Géologie, Paléontologie, Flore et Faune

Auguste Achintre, Joseph-Alexandre Crevier



Les Ateliers du Journal Le National, Montréal, 1876

Exporté de Wikisource le 14 juillet 2026

L'ÎLE STE. HÉLÈNE.

PASSÉ, PRÉSENT
ET
AVENIR.

GÉOLOGIE, PALÉONTOLOGIE, FLORE
ET FAUNE.

*Édition ornée de quatre gravures
et d'une carte de l'Île.*

PAR
MM. A. ACHINTRE & J. A. CREVIER, M.D.
MONTRÉAL
Des Ateliers du Journal LE NATIONAL

1876

TABLE DES MATIÈRES.

POÉSIE — À l'Île Ste. Hélène

HISTOIRE

Considérations Générales

Son Passé

GÉOLOGIE

PALÉONTOLOGIE

LE PRÉSENT

FLORE

GÉOGRAPHIE

FAUNE

L'AVENIR

MEMBRES DU COMITÉ DE L'ÎLE STE. HÉLÈNE

À L'ÎLE STE. HÉLÈNE.

I

Séduisante naïade assise au seuil de l'onde,
Tu naquis en ces jours où Cybèle féconde,
Aux caresses du ciel livrant son large sein,
D'un nouvel univers concevait le dessein.
Comme un joyau de prix l'opulente Nature
Jeta sur tes attraits une verte ceinture ;
Et, depuis, fière, chaste, en ces atours nouveaux,
Tu mires ta beauté dans le cristal des eaux.

II

Aux premières rumeurs que le jour fait éclore,
Quand l'horizon s'empourpre aux baisers de l'Aurore,
Que sur chaque brin d'herbe un rubis tremblotant
Réfléchit la splendeur de l'azur éclatant.
Par un matin de Mai quelles grâces sauvages,
Quels agrestes parfums exhalent tes rivages !
Et comme ivre d'orgueil, à ton réveil jaloux,
Le St. Laurent t'étreint de ses bras forts et doux !

III

Vienne la canicule, aimable enchanteresse,
Vers tes sentiers fleuris tout Montréal s'empresse,
À l'heure où du zénith le brutal Messidor
Aux blonds épis des blés lance ses flèches d'or.
En tes halliers discrets où chuchote la brise,
Sur ta grève pierreuse où le flot vert se brise,
À de bruyants pic-nics, aux couples amoureux,
Tu verses la fraîcheur de tes massifs ombreux.

IV

Mais l'Automne est venue, émérite coquette,
Maquiller champs et bois des tons de sa palette :
Améthiste, topaze, émeraude, saphir,
C'est l'arc-en-ciel mobile au souffle du zéphir.
Sous tes bois sans écho, plus d'enfants frais et roses.
Plus de joyeux ébats, seuls des rêveurs moroses ;
Tes arbres frissonnants, sur tes gazons jaunis.
Voient leurs feuilles tomber : les beaux jours sont finis !

A. ACHINTRE.

Montréal, 15 Mai 1876.

HISTOIRE.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Comme ses sœurs aînées, les îles Britanniques dans la Manche ; les Açores dans l'Atlantique ; l'Archipel Grec dans la Méditerranée ; les Phillipines dans l'Océan Indien ; les Sandwich dans le Pacifique ; l'île Ste. Hélène a aussi son Histoire, sa Flore et sa Faune.

Au triple point de vue géologique, zoologique et botanique, c'est un univers minuscule riche de trésors et de merveilles. Au point de vue géographique, une des millionnièmes parties du monde, laquelle possède ses chaînes de montagnes, sa ligne de partage des eaux, ses caps, ses golfes, ses détroits, ses plaines, ses vallées, ses lacs et ses rivières, tout comme le plus vaste de nos continents.

Si nulle tribu Indigène, nulle peuplade autochtone ne l'habite aujourd'hui, l'on ne peut jurer que certains vestiges ne révèlent un jour l'existence des habitants primitifs de l'île.

En attendant cette découverte, ce sol, qui vit tomber sous la flèche d'un ennemi embusqué dans ses taillis le corps de maints braves guerriers, prête maintenant ses pelouses et ses bosquets aux pacifiques promeneurs de la ville ; et ce bois dont les échos répétèrent souvent le cri de guerre des féroces Iroquois, ligüés contre Montréal enfant, retentit aujourd'hui des éclats de la joie bruyante des pîcs-nîc et des rîres sonores des bambîns roses et joufflus. Accompagnés de leurs mères ou de leurs nourrices, tout ce

monde, petits et grands, s'ébattent de compagnie et font la dînette dans l'herbe fraîche et haute.

Au lieu des crânes sanglants qui servirent de coupes pour boire le sang chaud de chefs redoutés, des os à demi-calcinés d'un festin de guerre, on ne trouve dans les buissons que les restes et les ustensiles de repas champêtres : bouteilles, verres brisés, boîtes de conserves éventrées, carcasses de poulets, os de gigot et de jambons.

SON PASSÉ.

L'histoire de l'île Ste. Hélène ne se perd point « dans la nuit des temps, » ainsi que celle de certaines villes mystérieuses de l'Égypte ou de la Chaldée ; elle est, au contraire, contemporaine du berceau de la colonie. En tant que science historique, le fait manque peut-être d'originalité, mais il y gagne en certitude, et quel que soit notre désir de poétiser l'origine de cette île, devenue parc municipal, nous ne pouvons remonter plus haut qu'à la découverte de l'Amérique.

Inutile donc de prévenir le lecteur que l'île Ste. Hélène n'eût jamais rien de commun avec celle de Calypso.

Bien loin qu'un Ulysse moderne ait été retenu là par les charmes d'une Déesse, et ait oublié dans les délices de ce séjour une épouse fidèle, ce fut au contraire à l'amour conjugal que l'Île dû son baptême.

Champlain, l'illustre fondateur de la colonie, devint le premier propriétaire de l'île, qu'il paya en beaux et bons deniers, provenant de la dot de sa femme, Hélène Boulé.

Par une reconnaissance aussi galante que juste, le nouvel acquéreur ne trouva rien de mieux que de donner à sa propriété le nom patronymique de sa compagne : de là le nom d'île Ste. Hélène. Ceci se passait dans les premières années du dix-septième siècle, en 1620, lors du troisième voyage de Champlain au Canada.

Cette Hélène Boulé, qui avait épousé, à l'âge de treize ans, le Sieur de Champlain avait vingt-deux ans lorsqu'elle arriva dans la colonie. À la mort de son mari, elle retourna en France et s'éteignit à Meaux, dans un couvent

qu'elle avait fondé. Tel fut le sort de celle à qui l'île Ste. Hélène doit son nom.

Plus tard, en 1688, et après des mutations dont la chronique locale ne mentionne aucune trace, l'île devint partie intégrante de la concession faite par le Roi à Charles Lemoine, qui fut en même temps anobli sous le titre de Sieur de Longueil.

Ce fut lui qui construisit sur l'île une maison avec dépendances qu'on décora du titre de manoir.

Ce Charles Lemoine, homme de talent et d'exécution, à ce que disent les récits du temps, était arrivé dans le pays en qualité d'interprète ; il s'établit à Montréal en 1650, et s'y maria en 1654. Il eut quatorze enfants, dont sept, du plus haut mérite, ont été surnommés les Machabées Canadiens. Voici les noms de ces héros qui, à des titres divers, illustrèrent leur famille : d'Iberville, de Longueil, Ste. Hélène, de Maricourt, François de Bienville, Sérigny, Louis de Châteauguay, Jean-Baptiste de Bienville.

Sainte-Hélène, né en 1659, celui dont le surnom suffirait, à défaut de prénom de la femme de Champlain, à baptiser glorieusement notre petite île, prit une part active aux expéditions de son frère d'Iberville. La prise des forts *Monsipi*, *Rupert*, *Kichichouane*, divers combats sur mer, ont associé sa renommée à celle de son frère, d'Iberville, dont les exploits à la Baie d'Hudson sont demeurés légendaires.

Ce brave Ste. Hélène est le même qui, au siège de Québec par l'amiral Phipps, en 1690, abattit du premier coup de canon tiré de la citadelle, le pavillon du vaisseau amiral. Quelques jours après, Ste. Hélène tombait frappé à mort, dans une sortie poussée jusqu'à la Canardière.

Le titre du deuxième propriétaire de l'île se transmet à sa descendance, et finalement au colonel Grant de Blairfindie, qui épousa la dernière Baronne de Longueil.

Celle-ci vivait encore, il y a quelque trente ans, et habitait là une sorte de résidence quasi-seigneuriale dont on n'aperçoit plus aujourd'hui, à la partie orientale de l'île et dominant la vallée St. Jean-Baptiste, que les murs en ruines. Les jardins de l'habitation étaient magnifiques, pour le temps, et jouissaient d'une grande réputation.

Le mari de la noble dame, le Baron Grant, à qui elle survécut, avait construit de son vivant, près de la pointe nord, nommée alors l'Éperon, des moulins que les anciens du pays se rappellent encore.

Il a fallu que de profonds changements se soient opérés dans le lit du fleuve, car le rapide écumeux qui faisait mouvoir les grandes roues hydrauliques, n'existe plus.

À propos de cette baronne de Longueil, dernière du nom, une anecdote.

Malgré ses deux ou trois quartiers de noblesse, la bonne dame, qui avait toujours pratiqué une des vertus les plus chères à la bourgeoisie, l'économie, était devenue, en vieillissant, quelque peu bizarre. Ainsi pour ne point laisser perdre l'herbe et les baies des arbustes qui couvraient alors l'îlot situé vis-à-vis l'île Sainte-Hélène, elle y plaça des porcs en si grand nombre que les deux propriétés en furent bientôt infestées, et que l'îlot prit à cette époque le nom, qu'il n'a cessé de porter depuis, d'île aux gorets !

En ville, le cheval de la Baronne fut durant quelque temps aussi célèbre que le Bucéphale d'Alexandre. Voici comment advint cette réputation. Obéissant à ses idées d'économie, la dame de Longueil avait attelé à sa voiture aux formes préhistoriques, un vieux cheval d'allures plus que tranquilles, et qui, pendant plus de quinze ans, avait été au service d'un boulanger.

Les gamins d'alors, à seule fin de rire un peu et de faire endiabler la Baronne, ne manquaient jamais en rencontrant l'attelage de le faire arrêter dix ou douze fois dans la même rue. Il leur suffisait pour cela de crier *Bread* ! À ce mot magique, l'animal, fidèle à ses anciennes habitudes, s'arrêtait court, et ni le fouet, ni les hue ! ne l'eussent fait avancer. Madame la Baronne se trouvait obligée de descendre, et ce n'était qu'une fois remontée que le quadrupède se remettait en marche. À quelques pas plus loin, les enfants — cet âge est sans pitié — criaient de nouveau *Bread* ! et la scène se renouvelait au milieu des éclats de rire des passants et des voisins.

Durant tout le cours du 17^{ième} siècle, aucun ouvrage fortifié ne fut élevé sur l'île. Les récits du temps nous apprennent bien que Montréal s'entoura plusieurs fois de murailles et de forts, afin de se défendre contre les attaques des Iroquois, mais il n'est jamais fait mention de points fortifiés sur l'île Ste. Hélène.

Dans les archives, cartes, plans, qui ont été consultés en France jusqu'à ce jour, il ne se trouve rien non plus indiquant même l'existence d'un simple ouvrage de terre.

Le seul document que l'on possède pour éclairer ce point obscur de l'histoire de l'île, c'est un vieux plan déposé à Ottawa, que l'on regarde comme datant de 1759 ou 1760, et où se voit une espèce de fortin. Cette redoute située à la partie méridionale de l'île, ne pouvait commander que la ville et le bassin en amont.

Comme entre les années 1755 et 1760, Montréal avait été plusieurs fois menacé de se voir assiégé par des forces venant du côté de la Prairie, peut-être cet ouvrage est-il un reste d'anciennes fortifications passagères établies durant l'une de ces époques critiques.

Quoi qu'il en soit la version la plus accréditée est celle attribuant ces travaux au chevalier de Lévis qui, dans des circonstances à jamais mémorables, passa là plusieurs semaines.

On aperçoit encore les ruines de ces ouvrages à l'extrémité de l'allée de Lévis, sur une terrasse où une batterie d'obusiers brille au grand soleil, comme ennuyée de sa solitude et de son inaction.

Notre hypothèse demeure non seulement la plus vraisemblable, car une batterie établie sur l'île, en face de la baie d'Hochelaga, pouvait causer de sérieux dommages à la flotte anglaise qui aurait tenté de remonter le courant, mais elle a pour elle le souvenir d'un des épisodes les plus dramatiques qui termina, sur ce modeste îlot, les désastres d'une campagne où la défaite fut, de l'avis de tous, aussi glorieuse que la victoire.

Voici comment les choses se passèrent. Le vainqueur de la bataille de Ste. Foye, le chevalier de Lévis, ayant été forcé d'abandonner le siège de Québec, à la suite de secours arrivés d'Angleterre, venait d'atteindre Montréal avec le reste de ses troupes.

Le surlendemain de son arrivée, trois corps d'armée anglais opéraient leur jonction à quelques lieues de Montréal. Devant la supériorité de ces forces, plus de 20,000 hommes, M. de Vaudreuil, le commandant en chef, réunit un conseil de guerre, et après une longue délibération, on se résolut à capituler, la lutte devenant une suprême folie.

Les termes de la capitulation furent acceptés ; moins un pourtant : les honneurs de la guerre pour les troupes françaises.

À ce refus, le chevalier de Lévis, saisi d'une noble indignation, ne voulut rien entendre, et suivi de ses braves compagnons, environ deux mille hommes, se retira sur l'île Ste. Hélène, disposé à faire payer cher au vainqueur ses exigences. En son nom et au nom de sa petite armée, il protesta contre un refus injurieux pour l'honneur militaire.

Les conseils de son chef M. de Vaudreuil réussirent à la fin et le décidèrent à une obéissance qui, dans les circonstances, devenait une malheureuse mais fatale nécessité. La reddition des armes devant s'opérer le lendemain, le chevalier de Lévis convoqua ses troupes pour une heure assez avancée de la soirée.

C'était par une nuit humide et froide de la fin de septembre ; de gros nuages gris, fouettés par la bise d'automne, ondulaient comme une houle sur le ciel, dont on apercevait parfois un pan étoilé à travers les déchirures des nuées ; de blanches vapeurs commençaient à monter du fleuve. Au loin, vers St. Lambert et Montréal, l'éclat de certaines lueurs piquaient le voile de brume de taches jaunâtres : c'étaient les feux des Grands Gardes des camps anglais.

De grandes masses noires, coupées par intervalle d'éclairs intermittents, se meuvent dans l'ombre et déroulent leurs longs anneaux dans les fourrés du bois, pour marcher ensuite d'un pas lent et cadencé sur la route principale de l'île : ce sont les régiments qui défilent par compagnie, et les épées nues des chefs dont la lame brille sous un rayon de lune.

Tout à coup un roulement de tambour, roulement prolongé, retentit dans les ténèbres ; un autre lui succède, suivi de sons mats, secs et sourds ; chaque coup de baguette ressemble à un sanglot ; cela frappe l'oreille mais tombe sur le cœur.

Le dernier peloton vient de se former à la gauche de l'armée. Les troupes sont rangées en ordre de bataille. En avant de leur front, un vaste brasier où flambent des troncs d'arbres, éclaire les mâles figures d'un groupe d'officiers, au milieu desquelles se détache pâle et crispé le visage du chevalier de Lévis.

Au mouvement décrit par l'épée du commandant en chef, les tambours de toutes les compagnies éclatent à la fois, comme un coup de tonnerre ; puis les roulements diminuent, s'affaiblissent, pour moduler ces gémissements lugubres et sourds au milieu desquels les fifres jettent, semblables à des cris plaintifs, des notes entrecoupées et stridentes.

À ce moment, trois hommes sortent des profondeurs des rangs et se dirigent vers le brasier ; ce sont les porte-étendards de chacun des régiments. Tous trois tiennent d'une main ferme, mais le front incliné, la hampe du drapeau dont les plis, déchiquetés par la mitraille, retombent en lambeaux.

À un second signal de l'épée du chevalier de Lévis les officiers abaissent vers le feu, qui fait son œuvre, l'image de la France militaire.

Pendant que s'accomplit cet holocauste de l'honneur, les tambours battent aux champs, les troupes présentent les armes, les officiers saluent de l'épée ; on dirait l'éclat d'une parade à St. Germain, sous les regards du roi. Puis, lorsque la dernière fleur de lys eût crépité, lançant vers le ciel, sous forme de larmes de feu, une suprême protestation, un cri, un seul, formidable rumeur, jaillit à la fois de toutes ces poitrines : Vive la France !! Et les échos du rivage voisin répétèrent : Vive la France !!

Le chevalier de Lévis venait de brûler ses drapeaux plutôt que de les rendre à l'ennemi.

Tout était perdu pour la France au Canada, tout, « fors l'honneur, » comme l'avait écrit jadis de Pavie le plus chevaleresque des Valois.

Vers 1807, la guerre menaçant d'éclater entre les États-Unis et l'Angleterre, celle-ci acheta de la famille de Longueuil l'île Ste. Hélène, et y établit des ouvrages de défense, dont deux blockaus ou redoutes en bois, avec une couverture susceptible de porter de forts canons. Ces constructions, aux murs percés de meurtrières, commandent la baie d'Hochelaga.

Un de ces fortins, qui existe encore sur le mont Wolf, ayant servi de poste d'observation durant la première invasion fénienne, est connu sous le nom de *Fenian Post*.

À la même époque, on éleva aussi aux lieux où ils existent encore une caserne, une poudrière, un magasin militaire, des ateliers, quelques cottages

destinés aux logements des officiers, le tout à grands frais.

Un peu plus tard, on construisit une prison militaire qui fut détruite par l'incendie en 1848.

Au moment de la catastrophe, qui survint au mois de décembre, alors que le fleuve charriait d'énormes glaçons, un nommé Médar Dufresne, aujourd'hui pensionné du gouvernement, qu'il a servi trente-quatre ans en qualité de convoyeur à l'île, reçut l'ordre de faire traverser le fleuve à quarante prisonniers militaires chassés par l'incendie.

Échapper aux flammes pour tomber au milieu des banquises, c'était vraiment purger sa détention, quelque méritée qu'elle fût. Le brave homme nous a raconté que, plusieurs fois, pendant cette périlleuse traversée, il dû son salut au dévouement des prisonniers qu'il transportait, car les glaces faillirent faire chavirer l'embarcation. Ainsi ce furent les détenus qui sauvèrent leur gardien.

Le surveillant en chef de cette prison était un nommé W. Nigth, que l'on décorait du titre pompeux de Gouverneur.

Son château réduit en cendres, le même personnage resta logé dans l'île jusqu'à ces années dernières, en qualité de gardien général des magasins militaires.

À partir de cette prise de possession, l'île devint une espèce d'apanage de la couronne, de fief militaire ; les pique-niques, les parties de pêche et de chasse, les promenades au clair de la lune furent interdits ; on éleva sous le nom de magasins militaires, de casernes, ces constructions massives sous les voûtes desquelles s'entassaient les poudres, le matériel de l'artillerie : affûts, canons, boulets, obus, etc., etc.

Une petite garnison composée d'un état-major fixe et d'un détachement d'un des corps stationnés à Montréal, veillait nuit et jour sur les trésors confiés à sa garde.

Chaque année, depuis cette époque et jusqu'en 1870, le régiment anglais en garnison à Montréal, envoyait successivement chacune de ses compagnies camper dans l'île. Elles s'exerçaient là au tir à la carabine ; et, par ce changement d'air et de régime, se refaisaient une vigueur nouvelle.

L'île Ste. Hélène a vu jusqu'à deux régiments étendre les blancs pavillons de leurs tentes sur ses tertres reverdis.

S. A. R. le Prince Arthur, durant son stage d'officier, y a passé quinze jours avec sa compagnie. Une petite flottille d'embarcations, appartenant au Commissariat anglais, servait au transport des troupes et des approvisionnements de toute espèce. Quant au service des postes, c'est notre chaloupier et sauveteur bien connu de Montréal, Joe Vincent, qui, entrepreneur du contrat, remplissait les fonctions de facteur quotidien, et cela quelque temps qu'il fit.

À la suite du retrait des troupes anglaises



PIQUE-NIQUE AU ROND-POINT-DUFFERIN.

du Canada, l'île fit retour au gouvernement canadien et continua à servir de principal dépôt d'armes, etc., pour l'usage de la milice volontaire des districts Nos. 5 et 6, dont les quartiers-généraux réunis sont établis à Montréal.

À la fin de l'été de 1870, les deux compagnies de dépôt organisées, au printemps, pour le service de l'expédition de la Rivière-Rouge, n'étant plus requises pour cet objet, furent envoyées tenir garnison l'une à Kingston, l'autre à l'île Sainte-Hélène.

L'année suivante, un détachement des artilleurs volontaires de la Batterie « B », de Québec, prenait possession de la partie de l'île que le gouvernement militaire de la Puissance s'est réservée, partie qu'entoure une palissade assez haute, et derrière laquelle croissent les plus belles futaies du parc.

Le départ des troupes anglaises du pays lui fit perdre sa physionomie belliqueuse ; une partie du matériel fut transportée en Angleterre, l'autre vendue à l'encan ; les soldats s'embarquèrent, et sauf quelques vénérables canons préposés aux salves des fêtes officielles, ou aux saluts réglementaires accordés aux personnages, l'île n'a plus l'aspect d'un camp ou d'une forteresse, mais celui d'un bois tranquille et frais.

Jalouse de ses prérogatives, et redoutant pour Montréal nous ne savons trop quel siège fantastique dans l'avenir, l'administration militaire fit longtemps la sourde oreille aux demandes que notre conseil municipal ne cessait de lui adresser au sujet de cette localité, qu'il voulait transformer en jardin public. Les négociations aboutirent enfin, et le gouvernement fédéral consentit à donner à la ville l'usufruit de cet immeuble, quitte à réclamer son bien à la première alerte d'une invasion indo-chinoise.

Espérons que ce désastre, bien que possible, ne se réalisera point, et que Montréal deviendra, par droit de prescription, propriétaire d'une île aussi inutile à sa défense stratégique, qu'avantageuse aux plaisirs et à la santé de sa population.

GÉOLOGIE.

ORIGINE ET FORMATION DE L'ÎLE.

Si l'île de Montréal, aux temps préhistoriques, surgit tout d'un coup des profondeurs de la mer silurienne, à la suite d'un de ces cataclysmes qui ébranlent un continent et en bouleversent les traits, l'île Ste. Hélène, elle, est de plus modeste origine. Son berceau ne fut point entouré des flammes bleuâtres, des panaches de fumée, des flots de lave, et des formidables détonations qu'un volcan laisse échapper de ses flancs convulsionnés.

Beaucoup moins éclatante, son apparition ne fut point instantanée, et sa croissance n'emprunte rien à ces phénomènes des premiers jours du monde. La forme et les matériaux de l'île Ste. Hélène sont dus à la lente accumulation des débris de toute sorte transportés par les eaux du fleuve, qui, peu à peu, ont formé, à l'aide des débris arrachés aux calcaires de la vallée du St. Laurent, de quelques blocs transportés de points fort éloignés, du Saguenay, du lac Champlain, ont formé, disons-nous, l'île actuelle.

Chaque année et chaque jour, notre petite île augmentait son volume des débris de roches que la glace et les eaux charrient ; de nouvelles couches de vase, de sable, de pierres et de gravois venant s'ajouter aux premières, exhaussaient lentement son niveau, étendaient ses contours, et, un beau matin, notre gracieuse adolescente émergea du sein des eaux.

SON ÂGE.

De même que la vieillesse se reconnaît chez les êtres vivants à des signes certains, ainsi l'âge des terrains s'atteste par d'irrécusables témoignages géologiques.

Entre la formation de l'île de Montréal et celle, beaucoup plus récente, de l'île Ste. Hélène, les observations de la science comptent une immense période de temps.

On suppose ces longs intervalles en comptant les siècles, les milliers d'années parfois qu'a exigées la formation de certaines couches. Dans le cas particulier qui nous occupe, c'est en calculant le temps nécessaire à la formation de couches absentes dans l'île Ste. Hélène, et présentes dans l'île de Montréal, que les savants ont pu établir l'acte de naissance des deux sœurs.

Ainsi l'île de Montréal comprend six couches de terrains, disposés comme les feuillets d'un livre ; savoir, en procédant de bas en haut : les formations de *Chasy*, de *Bird's Eye*, de *Black River*, de *Trenton*, d'*Utica*. Cette dernière, la plus jeune de toutes, est celle sur laquelle coule le St. Laurent, et qui forme le soubassement même de l'île Ste. Hélène. Par l'excessive lenteur que chaque couche met à déposer son sédiment, on peut approximativement calculer le nombre d'années qu'a demandées chaque formation.

Le signe et la preuve de l'âge respectif des deux îles se montrent dans la partie occidentale de l'île Ste. Hélène, à fleur de terre, sous la forme de deux petits bancs de rochers de la formation *Helderberg*.

Les fragments de cette couche laissent au-dessous d'eux, lorsqu'on veut connaître les terrains qui la séparent de la couche la plus superficielle de l'île de Montréal, six formations différentes ayant une épaisseur de plus de 2,000 pieds.

En commençant de bas en haut, le nom et l'ordre de ces terrains sont les suivants :

Hudson-River.

Médina.

Clinton.

Niagara.

Guelph.
Onondaga.

Cette superposition donnerait à l'île Ste. Hélène environ deux cent mille années de bénéfice sur son aînée l'île de Montréal. Comme l'on voit, et toute coquetterie à part, cela vaut la peine d'être compté.

Les roches calcaires de la formation Helderberg situées sur l'île, contiennent bon nombre d'animaux et de plantes fossiles dont les noms, la monographie et la classification, œuvre de notre savant paléontologue canadien, M. Billings, se trouvent ci-après, au chapitre *Paléontologie*.

À ce propos, une citation, dont l'oubli accuserait autant notre ignorance que notre défaut de patriotisme :

« À notre pays revient l'honneur d'avoir pu signaler le premier être vivant connu jusqu'à ce jour pour avoir habité le monde, l'*Eozoon Canadense*, Dawson. Sir W. Logan avait le premier fait connaître le terrain Laurentien, roche métamorphique qui repose immédiatement sur le granite et où se trouve l'Eozoon, et M. T. W. Dawson, principal de l'Université McGill de Montréal, est celui qui le nomma et le décrivit en 1865, sur des échantillons recueillis au Grand-Calumet et à Grenville. C'est dans la seigneurie de la Petite-Nation, sur le 3^e lot du rang St Pierre, qu'on a trouvé depuis les échantillons les plus parfaits de ce fossile.

« La découverte du plus ancien terrain stratifié connu, le *Laurentien* et celle de l'*Eozoon*, jetèrent un tel émoi parmi le monde savant, que le célèbre Sir Chs Lyell, ne craignit pas d'avancer, à l'égard du dernier, dans la réunion de l'Association Britannique pour l'Avancement de la Science, tenue à Bath en 1864, que c'était sans contredit la plus grande découverte géologique de son temps. » ^[1]

Ce que l'île offre aussi de remarquable, ce sont les blocs erratiques disséminés dans l'intérieur et sur les contours de ses rivages. À voir ces masses posées dans toutes sortes d'attitudes, les unes de couleur sombre, les autres affectant des tons fauves ou gris d'argent, on les prendrait pour des molosses accroupis, gardiens jadis vigilants, mais aujourd'hui immobiles de l'île, et qu'une divinité jalouse aurait métamorphosés en rochers.

Quant à la manière dont ces masses, véritables curiosités géologiques, ont été transportées sur l'île, c'est grâce au mode ordinaire propre aux périodes anciennes, par le charroi des glaces.

Il existe partout en Canada, comme ailleurs du reste, des milliers d'exemples de ce genre de charriage.

Ainsi, pour ne citer qu'un cas, on peut voir, encore aujourd'hui, incrusté dans le flanc occidental de la montagne d'Yamaska, à une hauteur de plus de cinq cents pieds, un énorme bloc de *diallage*, mesurant au-delà de mille pieds cubes.

Cette roche erratique provient d'une montagne de formation identique située sur les côtes du Labrador. C'est de cette distance de trois cents lieues que les glaces l'ont charriée à Yamaska.

TERRAIN DE FORMATION.

Nature du terrain. — Conglomérat à pâte,
dolomitique férugineuse.

Résultat donné par l'analyse chimique du conglomérat :

<i>Carbonate de Chaux</i>	58
<i>id. de Magnésie</i>	17
<i>id. de Fer</i>	23
Sable ou silice insoluble dans les acides .	42

Espèces des roches contenues dans le conglomérat dolomitique de l'île :

Grès blanc, (formation Potsdam.)

Grès rouge, (formation Médina.)

Schistes ou ardoises

Schistes noirs, (formation Utica.)

Calcaire, (formation Trenton, Chasy, Hudson River.)

Ces divers fragments, arrondis ou angulaires, ont une grosseur variant entre cinq à six pouces ; quelques blocs atteignent un volume de 15 à 30 tonnes.

ROCHES MÉTAMORPHIQUES.

Dolérites, Trachytes, Diorites, Quartzite, Leptynite, Pegmatite, Agenite, Augite, Gneis, Porphyre noirâtre et jaunâtre, Trapp, Silex, Gneis grénatique,

etc., etc. Cristaux de *Feldspath*, de *Pyroxène*, d'*Hornblende*, *Jaspe* rouge, noir, etc., etc.

Autres minéraux que l'on trouve dans l'île et sur ses rives :

<i>Quartz</i> vitreux.	<i>Calcaire</i> carbonifère.
id granulaire.	id cloriteux.
id compacte.	id siliceux.
id caverneux.	id argileux.
id hyalin.	id conchilifère.
<i>Protognie</i> .	id micacé.
<i>Silex</i> noir.	id talqueux.
id gris.	<i>Silex</i> jaune.
<i>Albite</i> .	id corné.
<i>Schiste</i> argileux.	<i>Labradorite</i> .
id micacé.	<i>Schiste</i> siliceux.
Etc., etc.	id pyriteux.

FORMATION HELDERBERG.

À l'est de l'île, au pied du rapide, deux bancs de calcaire fossilifères. Largeur, 10 pieds ; longueur, 25 à 30 pieds, coupés dans la direction sud-ouest par deux dykes parallèles de Dolérite.

1. ↑ Naturaliste Canadien, Sept 1873. (l'Abbé Provancher.)

PALÉONTOLOGIE.

(Science des plantes et des animaux fossiles.)

C'est par la présence des plantes et des animaux fossiles au sein des pierres ou des couches qui forment les diverses écorces de notre globe, que le géologue, armé de son marteau, de sa pince et muni d'une loupe, reconnaît et constate la nature des roches et l'espèce des terrains.

La forme d'un animal, l'empreinte d'une plante, les scories des volcans, les traces de grains de pluie marquées sur la vase plastique de rivages, postérieurement recouverts d'autres couches, constituent autant de faits et d'événements qui servent à établir avec certitude la paléontologie, cette préface de l'histoire de la terre.

Telle espèce de coquillage, telle famille de plantes, servent à reconnaître telle ou telle couche sédimentaire ; car les formations ignées, qui constituent les assises du globe, n'en renferment aucune.

Les fossiles de l'île Ste. Hélène ne se rencontrent que dans les fragments de calcaire de la formation Heidelberg, et dans les quelques blocs erratiques [\[1\]](#) déposés dans l'intérieur et sur les grèves de l'île.

Le cadre de cet opuscule ne nous permettant pas de donner la nomenclature des fossiles contenus dans chaque espèce de terrain, nous renvoyons les personnes qui seraient désireuses de les connaître, aux ouvrages spéciaux de géologie, et plus particulièrement, pour ceux traitant de l'île de Montréal, aux œuvres de feu Sir W. Logan et de M. Billings.

MOLLUSQUES.

(Animaux marins, invertébrés, sans membres articulés, à chair molle.)

Mollusques, Brachiopodes.

(Ayant des bras au lieu et place des pieds)

1. *Rkynchonetta mustistriata*.
2. *id. Wilsoni*.
3. *Straphomena punctulifera*.
4. *Pentameras galeata*.



LE CORPS-DE-GARDE.

5. *Lingula Artemis*.
6. *Spirifera arenosa*.

- 7. *Chonetes melonica*.
- 8. *Chonetes radiata*.
- 9. *Atrypa reticularis*.
- 10. *Leptoceolia fiabilites*.
- 11. *Discina grandis*.
- 12. *Orthis ablata*. *Athyris bella*. *Spirifera perlamellosa*.

Mollusques Lamellibranches.

(Ceux dont le corps est muni de plusieurs lamelles ou feuillets ; telles sont les huîtres, les moules et les coquilles bivalves d'eaux douces.)

- 13. *Anodontopus ventricosa*.
- 14. *Cardium Belli*.

Mollusques Gastéropodes.

(Qui ont les pieds sous le ventre ; tels sont les colimaçons et les limaces.)

- 15. *Helopea Ida*.
- 16. *Conularia Mursayi*.

Mollusques Céphalopodes.

(Qui ont les pieds placés autour de la tête ; tel sont les Argonautes, les Poulpes ou araignées de mer.)

- 17. *Orthoceras rigidium*.

Crustacés.

(Ayant une enveloppe dure, coriace, testacée ; tels sont les homards, les écrevisses et les cloportes.)

Crustacés Trilobites.

(À trois lobes.)

- 18. *Dalmanites Lyelli*.

Il y a encore une autre espèce très curieuse de ce genre, mais on ne l'a pas encore découverte dans l'île ; c'est l'*Eurypterus remipes*.

Zoophytes.
(Animaux. — Plantes.)

Tels sont les coraux et les madrépores.

19. *Favosites Gothlandiea*.

20. *Zaphrentis lamellosa*.

Parmi les blocs, et les roches calcaires, erratiques de l'île, on rencontre des fossiles appartenant aux différentes formations du terrain silurien du Bas-Canada ; tels sont les fossiles des formations calcifères de Chasy, de Black River et Birdseye, de Trenton, d'Utica et de Hudson River.

1. [↑] Rochers isolés d'ordinaire que les glaces ou les eaux ont charriés en certains lieux.

LE PRÉSENT.

Nos connaissances historiques concernant l'île Ste. Hélène remontent à quelques années, et tiennent à une rencontre singulière que nous fîmes sur ses rives.

C'était en plein mois de janvier, un dimanche, et par une de ces magnifiques journées d'hiver où, dans le ciel d'un bleu tendre, brille un clair soleil. L'air froid, sec et vif cinglait les visages comme une volée de menu grésil, et les colorait de ces tons frais et roses qui donnent aux promeneurs en cette saison, un air de santé robuste, et particulièrement au teint des femmes une blancheur et un éclat si appétissants, qu'on serait tenté de mordre à leurs joues comme à la chair ferme et luisante d'une pomme.

Sur les chemins balisés qui, de Montréal rayonnent vers les villages de la rive droite du Saint-Laurent, les *sleighs* aux *robes* traînantes glissaient rapides et légers au milieu d'une foule de piétons et de nombreux patineurs, enveloppés de fourrures ou d'épais pardessus de drap ; la neige couvrant les campagnes avait les scintillement d'une poussière de cristal, et les énormes glaçons du fleuve, soudés ensemble, laissaient éclater à leur surface les reflets bleuâtres de leur profondeur, comme s'ils avaient emprisonné un pan d'azur dans leurs arêtes prismatiques, ou laissé filtrer à travers leur transparence la lumière d'un ciel submergé.

Signe incontestable d'une température sibérienne, deux jets intermittents de vapeur floconneuse s'échappaient des voies respiratoires des hommes et des chevaux, dont les mouvements et la marche semblent, par ces froids aigus, obéir aux effets d'un engin placé dans l'intérieur.

Profitant de la beauté de cette après-midi et de la solidité du pont de glace, lequel, durant trois mois d'ordinaire, relie l'une à l'autre les deux rives du fleuve, votre serviteur, accompagné de deux amis, arriva après une course à l'allure du jour, c'est-à-dire au pas accéléré, à l'extrémité méridionale de l'isle Ste. Hélène.

À cette époque, l'autorité militaire gardait avec un soin jaloux les abords de ce domaine mystérieux, et l'hiver était le seul moment propice pour qui voulait fouler ce sol, gardé non par des hydres mais par de simples fusilliers anglais, qui montaient leur faction à l'autre bout de l'île.

Nul sentier, nulle habitation, pas d'abri ; des monceaux de neige où l'on enfonce jusqu'à mi-jambe, telle est, en hiver, la physionomie de ces lieux ; et n'étaient les rayonnements du givre se renvoyant de branche en branche les étincelles dérobées au soleil, le croassement d'un corbeau perché à la plus haute cime d'un arbre, on se croirait sur un écueil.

Nous nous disposions au retour, lorsque sur le bord de l'île, un étranger, qui depuis un instant paraissait écouter notre conversation, nous salua poliment et s'avança en souriant vers notre groupe.

— Ah ! messieurs, vous êtes Français ?

— Français de France, comme on dit ici.

— Moi, pareillement. Arrivé d'hier.

Nous examinâmes alors notre interlocuteur. C'était un vieillard à cheveux gris, au dos légèrement voûté, mais d'apparence robuste, à la voix ferme, à l'œil vif, et paraissant encore très-vert.

Ah ! messieurs, on me l'avait bien dit, reprit-il, qu'on l'avait emmené bien loin, bien loin, dans un pays chaud, si chaud que les œufs cuisent au soleil ; mais je n'ai jamais gobé ça. Comment un homme qui avait vécu toute sa vie dans le feu, pouvait-il craindre la chaleur ? Mais, ici, par ce froid-là ! Je comprends tout. Ah ! les brigands ! Je ne m'étonne plus qu'il soit mort !

Puis devenant plus calme et d'une voix radoucie : seriez-vous assez bon, ajouta-t-il, de me dire de quel côté se trouve le monument ?

— Nous nous regardions stupéfaits. Quel monument mon brave ?

— Celui du vieux, parbleu !

Et comme nous hésitions à répondre...

— Ne sommes nous pas à l'île Ste. Hélène ?

— Parfaitement.

— Et bien ! Je vous demande à quel endroit se trouve le tombeau de l'empereur ?

La foudre tombant à nos pieds ne nous aurait pas frappé d'un étonnement égal à celui que nous éprouvâmes.

Nous essayâmes en vain de lui expliquer que l'île dont il parlait était située dans l'océan, sur la côte d'Afrique, ce fut peine perdue. Le vieillard soupçonneux nous quitta brusquement ; et, tandis qu'il choisissait les traces de nos pas afin de marcher plus à l'aise, nous l'entendîmes grommeler entre ses dents : ce sont des Anglais qui parlent français !

La méprise de cet émigré, sans doute fils de quelque grognard de l'empire, fut la cause qui nous fit rechercher les origines de cet homonyme d'une île bien autrement célèbre.

Jusqu'à ces derniers jours quelques embarcations de plaisance, canots, yachts, montés par un équipage de fantaisie, avaient seuls abordé sur les plages verdoyantes de l'île Ste. Hélène. On y portait des provisions, on mettait la nappe sur l'herbe, à l'ombre d'un érable ou d'un orme, et l'on dévorait à belles dents, arrosés de bière mousseuse ou d'un bordeaux généreux, le jambon et le poulet froid, ce menu de rigueur de tout repas champêtre.

Aujourd'hui les excursions sont devenues faciles ; deux steamboats confortables le *Montarville* et le *Ste. Hélène*, l'un tout flambant neuf, l'autre nouvellement réparé, transportent les voyageurs à l'île, où l'on prend terre par un quai solide et commode.

C'est la *Compagnie de Navigation de Longueuil*, fondée il y a une dizaine d'années, et dont M. Hurteau est aujourd'hui, le Directeur-Gérant, qui obtint, l'an dernier pour une période de cinq ans le privilège du transport des touristes à l'île.

Par ce contrat, et à moins de cas de force majeure, la Compagnie doit commencer son service, le 20 Mai de chaque année, et ne prélever que la somme de 10 cents par passager pour chaque voyage (aller et retour.)

Chacun des vapeurs, capitaine et pilote compris, compte huit hommes d'équipage. La traversée de l'île s'effectue en 7 minutes pour l'aller et 5 minutes pour le retour.

Les commandants de ces vapeurs sont MM. Charles Bourdon pour le *Montarville*, et Félix Salais pour le *Ste. Hélène*.

Bien que l'événement n'ait pas reçu la consécration officielle, l'on peut dire, qu'en fait, l'inauguration de l'île Sainte-Hélène, comme parc public, s'est effectuée le 24 juin 1874, anniversaire de la St. Jean-Baptiste et fête nationale des Canadiens-Français.

Il faut avoir parcouru les quais dans l'après-midi du lendemain de ce jour mémorable pour avoir une idée de la foule qui fut transportée à l'île.

Le comité d'organisation avait si bien pris ses mesures ; les commissaires, se multipliant, car on les voyait partout à la fois, ont déployé une activité telle qu'on a fait face à tout. Malgré les trente mille étrangers ajoutés en un seul jour aux deux tiers de la population de la ville en liesse, pas le moindre accident n'est arrivé, pas un mouchoir de poche n'a été soustrait, pas un ivrogne n'a été vu titubant : ni rixe ni dispute. Pour une population aussi mêlée, aussi cosmopolite, ce n'est plus de la vertu, c'est de l'héroïsme. Gloire en soit rendue à Saint-Jean-Baptiste !

Nul doute que si les saints en paradis pouvaient bénéficier de la conduite de leurs clients, le patron des Canadiens-Français n'eût obtenu de l'avancement.

Trois steamboats pavoisés de drapeaux et d'oriflammes, n'arrêtant que le temps nécessaire à l'embarquement et au débarquement de leur cargaison humaine, ont passé la journée à convoier les visiteurs à l'île. Neuf heures du soir sonnaient lorsque le dernier steamboat, léchant sa vapeur et éteignant ses feux, s'amarrait définitivement au quai Bonsecours, à la grande joie de l'équipage exténué.

Sur les quais, des milliers de personnes attendaient fiévreusement leur tour d'embarquement. Aussitôt le steamboat accosté, on se précipitait, on se ruait de tous côtés ; quelques-uns accomplissaient de véritables tours d'acrobates, escaladant les murailles de bois que les commissaires avaient élevées pour protéger l'opération, naviguant par-dessus les têtes, s'accrochant ici, se suspendant là ; tandis que le commissaire, la

boutonnière ornée de sa rosette, aidé du capitaine, des hommes de l'équipage, tous, campés comme des athlètes, s'efforçaient à coups de poumons, d'épaules et de bras, à contenir cette marée montante et à régulariser le flot. En quelques secondes le steamboat envahi ressemblait à une fourmilière. À quelque distance de la rive, on n'apercevait plus du vapeur que les tuyaux des cheminées ; les bastingages, les ponts, le pavillon du pilote même, disparaissaient ; on aurait dit une épave flottante couverte de naufragés en vue d'une terre libératrice.

Sur l'île, à l'arrivée et au départ, les mêmes scènes se renouvelaient.

Nous avons vu là dans la foule une famille de cinq personnes enlacées autour de leur chef, comme les serpents autour de Laocoon, séparées tout d'un coup par un remous, et se héler les uns les autres à plus de cent mètres de distance.

Pour se rendre au lieu du concert, on était obligé, tant la presse était grande, de marcher à un pas de procession, à la queue leu leu.

Vers le milieu de l'île, au fond d'une sorte de vallon entouré d'arbres, s'élevait, au milieu d'un vaste cercle, l'estrade occupée par les 600 exécutants des vingt-trois corps de musique, et les sept cents choristes.

M. J. B. Labelle, organiste de Notre-Dame, armé d'un bâton d'ébène aux bouts garnis d'argent, dirigeait ces volontaires de l'art. Disposés en amphithéâtre, des rangées de bancs offraient aux personnes qui ne voulaient perdre ni un mot des paroles, ni une note d'un air, des sièges assez commodes, et cela pour un demi-dollar.

Entourant l'orchestre, la foule bigarrée : les hommes en habits de fêtes, les femmes en fraîches toilettes d'été, les bambins et les bambines avec leurs cheveux flottants ; tout ce monde bruyant, joyeux, aux visages épanouis, circulant dans les allées ou s'ébattant sur l'herbe, arrêta tout à coup ses cris, ses jeux, sa marche. Le bâton du chef d'orchestre venait de frapper sur le bois du pupitre les trois petits coups secs qui servent d'avertissement préparatoire.

Le concert allait commencer.

De ce jour et de ce moment, 25 juin 1874, date, en tant que parc public, l'inauguration solennelle de l'île Ste. Hélène. Six cents choristes, vingt-et-un corps de musique et une foule de plus de six mille personnes,

consacrèrent, non point la prise de possession, mais l'entrée en jouissance du nouveau parc par la ville de Montréal.

Les membres du comité chargés d'organiser ce concert étaient MM. L. O. Taillon, Président ; G. A. Drolet, Sec.-Très. ; J. B. Labelle, Dr. Lachapelle, H. Bourgoïn, Ad. Ouimet. Sur le programme contenant les morceaux de musique exécutés en ce jour mémorable, figurent de vieilles chansons nationales que les vieillards de l'ancienne France se rappellent seuls encore : *Vive la Canadienne, À la Claire Fontaine, Par derrière chez mon Père, En Roulant ma Boule, À St. Malo.*

L'année précédente, le jour de la fête de St. Jean-Baptiste, 24 Juin 1873, une autorisation spéciale du ministre de la Milice, avait permis à l'*Union Typographique Jacques-Cartier*, de célébrer son pic-nic annuel sur l'île. Le *Montarville*, ayant à son bord les membres du comité de l'*Union*, S. H. le Maire Barnard, le Président de la Société St. Jean-Baptiste, l'Hon. Juge Coursol, les membres de la Corporation, près de deux mille invités parmi lesquels MM. R. Roy, avocat ; L. N. Duvernay, le Dr. Mount, G. A. Drolet, Stevenson, Lovell, L. W. Tessier, passèrent la journée sous les ombrages de l'île.

L'administration militaire de la Puissance ne s'est point en effet, désaisie de ses titres de propriété ; elle a simplement concédé à la ville un usufruit temporaire révocable à son bon plaisir, et cela sous les conditions suivantes :

La Corporation devra tenir sous bonne garde les poudrières et autres constructions militaires ; empêcher la destruction des arbres et des clôtures, prohiber la vente des boissons alcooliques, et défendre d'allumer des feux ; ne point permettre l'admission du public sur l'île avant huit heures du matin, ni y souffrir de visiteurs une fois le soleil couché. Toute construction, bâtisses, murs ou autres ouvrages ne pourront être érigés sur l'île sans l'autorisation du département de la Milice, lequel, en cas de guerre, se réserve le droit de prendre l'île sans être tenu à aucune indemnité pour les travaux exécutés par la ville. Il demeure entendu que l'usage de l'île n'a été donné qu'à la condition expresse d'entourer d'une clôture les constructions militaires y existant actuellement et d'en interdire l'entrée au public. C'est aussi à la Corporation qu'incombe la charge d'entretenir une police spéciale pour veiller à l'exécution de tous ces règlements.

Ces conditions, soumises au Conseil dans le rapport annuel de Son Honneur le Maire Barnard, furent adoptées dans la séance du 9 février 1874.

Tous les bâtiments appartenant à l'administration militaire et qui s'élèvent dans maints endroits de l'île, figurent sur la carte jointe à cette brochure ; et le lecteur, soit qu'il veuille connaître leur nom ou leur position, n'aura qu'à référer aux lettres ou aux numéros du sommaire explicatif.

Quant aux mortiers, canons, obusiers, appareil belliqueux qui contraste si étrangement avec les aspects champêtre du parc, les uns servent aux saluts officiels, aux exercices du tir ; les autres, démontés, attendent dans un repos pacifique un emploi digne de leur calibre.

Parmi les premières pièces, ainsi qu'une attentive inspection a pu nous en faire juger, se trouvent 11 canons de 24 sur affûts de fer ; 2 canons de 32 sur affûts de bois.

Les secondes, en réserve, comprennent :

29 canons de	32	Caronades.
1 " "	24	 "
2 " "	12	 "
10 " "	24	 <i>Guns</i> .
1 " "	8	 "
2 " "	5½	 Mortiers.
3 " "	10	 "

Puisque nous nous occupons du dénombrement des propriétés de l'administration militaire, mentionnons la disparition d'un bâtiment de trois étages construit en briques et pierre, et dévoré la veille de Noël, l'année 1875, par un incendie dont on apercevait les lueurs de chaque côté du fleuve. Connu sous le nom de *mess*, cet édifice, primitivement quartier des officiers, avait été transformé en caserne. C'est là que logeait les volontaires de la Batterie « B », alors stationnés à l'île, sous le commandement du capitaine Devine.

Une autre dépendance de la même administration, c'est le petit cimetière situé au milieu de l'Allée des Ormes, un peu en arrière du Rond-point Dufferin. Dans ce petit enclos d'environ huit cents pieds de superficie, qu'un orme et quelques accacias protègent du soleil, dorment huit à dix Sous-officiers et une vingtaine de soldats anglais morts dans l'hôpital militaire de l'île. Quelques enfants et trois ou quatre femmes de militaires laissent aussi lire leurs noms sur la pierre qui les couvre.

Moins un ou deux, tous les noms inscrits sur les tombes sont irlandais, et chacun des régiments qui ont campé sur l'île a laissé là quelque'un des siens, comme une marque de son passage.

Le feuillage vert sombre de quelques noyers, les hautes fougères qui croissent entre les tombes toutes noircies et fendillées par le temps, le souvenir de ces jeunes soldats tombés obscurément loin de leur pays, éveillent dans l'âme des promeneurs des pensées graves, une sorte de mélancolie non sans charme et qui, par son contraste même avec les enchantements de l'île en cette saison, vous fait mieux goûter le plaisir de vivre.

Après Dieu qui a dispensé sans compter les eaux, les bois, la fraîcheur, la verdure, les oiseaux et les fleurs à l'île Ste. Hélène, le gouvernement fédéral qui nous en a permis la jouissance, vient, en troisième lieu, la Corporation de Montréal qui, par l'intermédiaire du comité des parcs, ayant clos d'une barrière en bois la zone militaire, a construit dans quatre endroits différents les espèces d'abris, dont les toits peints en rouge tranchent sur le vert des arbres comme des coquelicos dans les blés ; des pompes à mains, filtrant à travers le sol sablonneux de l'île le breuvage cher aux membres des sociétés de tempérance ; de petits pavillons, des plus nécessaires, tout cela pour la simple bagatelle de \$2,690.90, ainsi dépensées :

Police spéciale . . .	\$547.45.
T. Vincent	43.00 louage de chaloupes.
J. B. Galipeau	535.93 érection d'abris.
Girard & Barbeau .	42.00 peinture.
Charles Garth & Cie	7.75 pompes.
G. H. Létourneau . .	8.95 dépenses contingentes.

A. Grenier	1.75 levier de pompe.
E. Chanteloup	5.00 insignes pour la police.
Wm. Kesteloot	15.00 travaux sur l'île.

Les recettes formées des revenus des diverses licences accordées ont rapporté à la caisse municipale la somme de \$402.50

Enfin, M. Sissons, le confiseur-pâtissier, bien connu de la rue St. Pierre, à qui la ville a concédé au taux de \$1800 par année le privilège de fournir les rafraîchissements, d'établir des jeux, des bains, etc., d'exploiter l'île dans l'intérêt des plaisirs publics, et cela pour une période de cinq ans, a créé pour la saison un établissement auquel il se propose d'ajouter au fur et à mesure des besoins, d'importantes annexes.

Aujourd'hui déjà, une élégante construction de style gothique, élevée à la partie sud-est de l'île, offre dans son vaste rez-de-chaussée deux grandes salles garnies de tables et de bancs, où des garçons en livrés font un service qui ne laisse rien à désirer.

En face de ce pavillon de petites tables disposées sur la pelouse invitent ceux qui aiment le grand air et la libre nature, à prendre leur *lunch* ou à déguster un sorbet.

En un autre endroit, les amateurs de courses nautiques peuvent choisir au milieu d'une flottille de canots de tout tonnage, et pour un prix modique, l'embarcation qu'ils souhaitent.

À ceux pour qui la pleine eau a plus d'attrait que la cuve d'une baignoire, un établissement de bains, au nord de l'île offrira bientôt les facilités d'un exercice salubre au milieu des flots immaculés de cette partie du bras du fleuve.

Quant à ce qui concerne les rafraîchissements de toute sorte, à l'exception des boissons alcooliques rigoureusement défendues, M. Sinons a eu l'excellente idée de construire une glacière assez vaste pour tenir au frais les consommations nécessaires aux besoins de plusieurs milliers de personnes.

Dans le courant de l'été un corps de musique viendra de temps à autre jouer sur l'île, et cette heureuse innovation ne contribuera pas peu à y attirer

les promeneurs.

Dorénavant, et grâce aux améliorations actuelles, aux embellissements que l'avenir réserve à l'île Ste. Hélène, les plaisirs de la campagne ne seront plus le privilège des heureux du jour : dès aujourd'hui, les voilà à la portée des bourses les plus modestes.

Moyennant quelques centins l'on se rend à l'île. Là, chacun, suivant son caprice, lit ou rêve, marche ou sommeille ; l'un déjeune, l'autre se baigne ; celui-ci rame, cet autre gambade ; on a pour soi le splendide décor des deux rives du St. Laurent, des dômes de verdure pour ciel-de-lit, d'épais gazons en guise de tapis ; de plus, les chants d'oiseaux, les brises du fleuve et les rustiques senteurs des plantes et des bois ; la solitude ou la foule, le silence ou le bruit, à volonté ; enfin tout ce que les favoris de la fortune vont chercher au loin et à grand prix, et dont le plus souvent les tracas et les soucis les empêchent de jouir.

Avec l'île Ste. Hélène la campagne est à tous, à la ville et aux faubourgs. Les pauvres, pour la belle saison, deviennent égaux aux riches, et chacun de nous, sain d'esprit et de corps, peut, moyennant ses dix centins, se procurer pour une journée les jouissances d'un millionnaire.

FLORE

La flore de l'île Ste. Hélène n'offre à proprement parler, rien de remarquable, ni rien qui lui soit spécial.

L'énorme baobab de la zone torride du continent africain, dont le tronc atteint parfois 100 pieds de circonférence, non plus que le pin gigantesque des sierras de Californie, lequel s'élève à 200 pieds de hauteur, n'étendent, l'un, ses rameaux, l'autre ses cônes et ses pyramides de verdure au milieu des essences canadiennes.

Ses espèces aborescentes ainsi que ses plantes se trouvent dans tous les lieux de la province ; et si nous nommons ici des individus appartenant à quelques familles, c'est à cause de leur abondance relative dans l'île et parce que chaque promeneur en les reconnaissant, pourra, grâce à cette nomenclature, leur appliquer la dénomination scientifique, les noms français et anglais, et prendre ainsi, sans fatigue, une leçon de botanique à la fois instructive et amusante.

FAMILLE DES ULMACÉES.

Du celtique *Elm*, Orme.

Noms :

Français.
Orme.

Anglais.
Elm.

Latin.
Ulmus.

(Deux espèces.)

L'Orme rouge.	Red Elm.	Ulmus rubra.
L'Orme blanc.	White Elm.	Ulmus Americana.

FAM : ACÉRINÉES.

De *Acus*, pointe.

L'Érable à sucre.	Sugar Maple.	Acer Saccharinum.
La Plaine.	Swamp Maple.	Acer rubrune.
Bois barré.	Striped Maple.	Acer striatum

FAM : LILIACÉES.

(De l'*illium*, lys.)

Bois blanc, (Tilleul.)	Bass-wood.	Lilia Canadensis.
------------------------	------------	-------------------

FAM : CUPULIFÈRES.

(De *Cupula*, diminutif de *cupa*, coupe.)

Le Hêtre.	Beech.	Fagus Sylvatica.
Le Charme.	Hornbean.	Carpinus Americana.
Le Coudrier, (<i>Noisetier</i> .)	Hagel.	Carylus Americana.
Chêne blanc.	White Oak.	Quercus alba.
Chêne rouge, à gland amer.	Red Oak.	Q. rubra.

FAM : BÉTULACÉES.

(De *Betula*, Bouleau.)

Le Bouleau blanc.	Canoe Birch	Betula papyracea.
L'Aune rouge commun.	Alder.	Alnus rubra.

FAM : OLÉINÉES.

(De *Olca*, Olivier.)

Le Frêne blanc.	White Ash.	Fraxinus Americana.
-----------------	------------	---------------------

Le Lilas commun	Lilæ	Syringa vulgaris.
-----------------	------	-------------------

FAM : JUGLANDÉES.
(De Jugans, Noyer.)

Le Noyer cendré. (Noyer tendre.)	White Walnut.	Juglans cinerea.
Noyer dur.	Hickory Bitternut.	Juglans amara.

FAM : SALICINÉES.
(De *Salispus*, Saule.)

Le Saule humble. (<i>Chatons.</i>)	Low Bush Willow.	Salix humilis.
Le Saule jaune.	Yellow Willow.	Salix vitellina.
Le Tremble.	White Poplar.	Populus trepida
Le Peuplier du Canada. (<i>Le Liard.</i>)	River Poplar. (<i>Cotton Tree.</i>)	Populus Canadensis.
Le Peuplier à grandes dents.	Large Poplar.	Populus grandidentata.

FAM : AMYGDALÉES.
(De *Amygdalé*, amende.)

Le Prunier rouge	Red Plum.	Prunus Americana.
Le Prunier domestique.	Common Plum.	Prunus domestica.
Le Prunier sauvage.	Wild Bullace Tree.	Prunus insititia.
Cerisier de Virginie.	Choke Cherry.	Cerasus Virginiana.
Cerisier à grappes.		Cerasus scrotina.
Cerisier noir, à cerises d'automne.	Black Cherry.	Cerasus Canadensis.
Petites Mérises.	Birds Cherry.	Cerasus Pensylvanica.

FAM. POMACÉES.

(De *Pomum*, fruit.)

Le Pommier Commun.	Common Apple Tree.	<i>Malus communis</i> .
Petites Poires ou Amélanchier du Canada.	June Berry.	<i>Amelanchia</i> <i>Canadensis</i> .
Pomettier rouge, Aubépine.	Crimson fruited thorn.	<i>Cratægus Coccinea</i> .
Senellier ergot de coq.	Cock-sprir.	<i>Cratægus crusgalli</i> .

FAM. CAPRIFOLIACÉES.

(De *Capra*, chèvre-feuilles.)

Sureau blanc.	Common Elder.	<i>Sambucus Canadensis</i> .
Viorne nue. (<i>Alises</i>)	White Thod.	<i>Virbunum nudum</i> .
Bois d'Orignal.	Hobble Bush.	<i>Virbunum Lantana</i> .

FAM. ANACARDIACÉES

(De *Ana*, *Cardia*, en forme de cœur.)

Vinaigrier ou Sumac de Virginie.	Staghorn Sumach.	<i>Rhus typhina</i> .
-------------------------------------	------------------	-----------------------

FAM. THYMÉLÉES.

(De Thymelées Daphnée, *la nymphe du fleuve Pénée*, qui fut changée en
Laurier.)

Bois de plomb ou bois- cuir.	Leather-wood.	<i>Dirca palustris</i> .
---------------------------------	---------------	--------------------------

ARBUSTES FRUITIERS DE L'ÎLE.

FAM. ROSACÉES.

(De *Rodon*. ou *Rosa*, Rose.)

Rose sauvage.	Swamp rose.	<i>Rosa caroliniana</i> .
Mûres noires. Ronces noires.	High blackberry.	<i>Rubus villosus</i> .
Catherinettes, Mûrettes.	Low blackberry.	<i>Rubus canadensis</i> .
Framboises rouges.	Wild red Raspberry.	<i>Rubus Pensylvanicus</i> .
Framboises communes.		
Framboises des jardins.	Garden Raspberry.	<i>Rubus Idoeus</i>

FAM. GROSSULARIÉES.
(*Groseillier*.)

Groseillier ou Ronce de Chine.	Prickly Gooseberry.	<i>Ribes cynobasti</i> .
Gadellier rouge. Gadelle commune.	Common red currant.	<i>Ribesia rubrum</i> .
Gadellier noir. Cassis	Black currant.	<i>Ribesia nigrum</i> .

FAM. LÉGUMINEUSES.
(De *Legumen*, gousse.)

Acacia ou Robinier, faux Acacia.	Locust tree.	<i>Robinia pseudo Acadia</i>
Phaque Astragaline	Wild Pea.	<i>Astragalus alpinus</i> .
Gesse des Marais.	Beach Pea.	<i>Lathyrus palustris</i> .
Desmodie du Canada.	Bush Trefoll.	<i>Desmosdium</i> <i>Canadense</i> .

FAM. VACCINIÉES.
(De *Vaccha*, vache, plante aux vaches.)

Bluet Airelle.	Canada Blueberry.	<i>Vaccinum Canadense</i> .
Airelle de Pensylvanie.	Common low Blueberry.	<i>Vaccinum</i> <i>Pensylvanicum</i> .

Atocas. Canneberge ou Coussinet.	Small Cranberry.	Oxycoccus palustris.
Petit Thé des Bois.	Creeping Snowberry.	Gaultheria bispidula.

FAM. ÉRICACÉES
(De *Erica*, bruyère.)

Thé de mérisier.	Wintergreen.	Gautheria procumbus.
------------------	--------------	----------------------

FAM. BORRAGINÉES
(De *Borrango*, Bourrache.)

Langue de chien. Cynoglosse.	Hound's Tongue.	Cynoglossum officinale.
Langue de bœuf. Buglosse.	Ox tongue.	Anchusa officinalis.
Herbe aux perles. Grémil. Thé des champs.	Officinal Gromwell.	Lithospermum officinale.

FAM. SCROFULARIÉES.
(Plante au Scrofule.)

Bouillon blanc. Bonhomme, Molène.	Common Mullein	Verbascum alatum
Grande Scrofulaire. Herbe du Siège.	Figwort.	Scrofularia lanceolata.

FAM. POLYGONÉES.
(De *polys*, plusieurs, *gonu*, genoux.)

Patience rouge.	Red veined Dock.	Rumex sanguinens.
Petite oseille. Oseille des champs.	Sheep Sorrel.	Rumex acetosella.
Poivre d'eau-curage	Water Pepper	Polygonum punctatum.

Herbe à cochon.
Traînasse.

Knot grass.

Polygonum aviculare.

FAM. OMBELLIFÈRES.
(De *umbella*, parasol.)

Panais sauvage.

Wild Parsnep.

Pastinaca sativa.

Cerfeuil sauvage.

Hone Wort.

Cystotœnnia
Canadensis.

Thapsie cordée ou
nouée

Twisted Thapsia.

Thapsia cordata.

FAM. COMPOSÉES.
(Fleurs composées.)

Verge d'Or.

Golden rod.

Solidago lanceolata.

Camomille des champs.

Corn chomomile

Anthemis arvensis.

Herbe de St. Jean.
Armoise.

Mugwort.

Artemisia vulgaris

Herbe à dinde ou mille-
feuilles.

Millfoil Yarrow.

Achillea millefolium.

Immortelle.

Fragrant Lifeeverlasting.

Gnaphalium
polycephalum.

FAM. IRIDÉES.
(De *Iris*, arc-en-ciel.)

Clajeux ou Iris.

Blue Flag.

Iris versicolor.

FAM. ARALIACÉES.
(De Aralie, nom Canadien.)

Salsepareille ou
Chaspareille.

Wild Sarsaparilla.

Aralia nudicaulis.

Anis sauvage, Anis des
bois

Spikenard Pettymorrel.

Aralia racemosa.

FAM. LABIÉES.
(De *Labium*, lèvres.)

Menthe.

Spearmint.

Mentha viridis.

Menthe du Canada.

Horsement.

Mentha Canadensis.

FAM. CORNÉES.
(De *Cornus*, cornouiller.)

Quatre temps.

Dog Wood.

Cornus Canadensis.

FAM. PLANTAGINÉES.
(De *Planta*, plante des pieds.)

Plantin à grandes
feuilles.

Bidwort.

Plantago major.

FAM. ASCLÉPIADÉES.
(De *Asclepias*, Esculape.)

Cotonnier. Herbe à
ouate.

Common Silkweed.

Asclepias cornuti.

FAM. TYPHACÉES.
(De *Typhus*, marais.)

Rubannier, Ruban
d'eau.

Floating Burr-reed.

Sparganium natans.

Quenouille, Masse
d'eau.

Cat-tail Flag.

Typha latifolia.

FAM. ALISMACÉES.
(Du celtique *Alis*, eau.)



LE CIMETIÈRE MILITAIRE.

GÉOGRAPHIE.

En prenant pour base le méridien de Greenwich, l'île Ste. Hélène est située par 45° de latitude nord, et par 78° de latitude ouest. Ses antipodes se trouvent dans le grand océan, à environ 250 lieues à l'ouest de l'Australie, à la hauteur de la terre de Van Diemen. De telle façon que, lorsque les flâneurs de Montréal s'en vont, vers le midi, par un soleil éclatant, goûter la fraîcheur des ombrages du parc municipal, nos bons frères du continent australien, regagnent leur domicile à la lueur des réverbères et vont se mettre au lit. À travers la masse terrestre, et suivant une ligne verticale, leurs pieds touchent à nos pieds, et la tête de chacun s'élève dans une direction diamétralement opposée ; c'est-à-dire que les uns par rapport aux autres ont la tête en bas, ou en haut, cela dépend du point de vue.

La position de l'île Ste. Hélène court du sud au nord ; sa superficie comprend 141 arpents ; son contour, 48 ; sa longueur 19 et sa largeur moyenne 10 arpents.

Son point le plus culminant se trouve à 153 pieds au-dessus du niveau du fleuve. [\[1\]](#)

MONTAGNES.

Bien que les arrêtes des montagnes qui hérissent l'île Ste. Hélène, soient fortement accentuées, et se détachent en relief sur son sol légèrement ondulé, nous préviendrons le lecteur qu'à leur sommet la colonne barométrique subit peu de variation. Elles n'offrent à leurs pieds ni les riantes vallées des Alpes, ni sur leurs plateaux les pâturages odorants des sierras de Californie ; pas plus qu'elles ne renferment, dans leurs gorges, ces fleuves solidifiés qu'on appelle des glaciers.

Comme les Montagnes Rocheuses, elles ne séparent point deux océans ; ainsi que les Alleghany, leurs contre-forts ne marquent point l'embouchure de fleuves puissants tels que le Mississippi et le St. Laurent.

Quant à ce qui concerne l'élévation de leurs pics, nous avouons humblement que le Chimborazo, au Pérou, le Chamolari dans l'Himalaya, 27,000 pieds, humilient quelque peu par leur hauteur, les pitons les plus vertigineux de l'île Ste. Hélène. À l'instar des Andes, elles ont aussi leurs

neiges, qui, sans être éternelles, les couvrent de la tête aux pieds pendant cinq mois. En outre, sans laisser échapper de leurs flancs des fleuves tels que l'Amazone et l'Uruguay, elles nourrissent deux rivières.

CHAÎNES DE MONTAGNES.

L'île en renferme deux principales. La première et la plus considérable s'élève dans la partie centrale et orientale de l'île, et comprend quatre montagnes principales :

La plus élevée de ce groupe est le

Mont Boulé — 163 pieds.

Au sud-est du premier se trouve le

Mont Champlain — 135 pieds.

Au sud-est du précédent le mont

Vaudreuil — 125 pieds.

Au nord-est le mont

St. Sulpice — 140 pieds.

La seconde chaîne se compose de deux montagnes seulement, situées à la partie extrême nord de l'île, près des casernes.

Le *Mont Montcalm* — 125 pieds.

Le *Mont Nelson* — 105 pieds.

LACS.

L'île en compte deux, situés chacun à une de ses extrémités. Aucun ne présente l'étendue ni les îles nombreuses du lac Supérieur. Un géant altéré

les boirait d'une haleine, et le général Tom Pouce serait le seul homme à perdre pied dans le plus profond des deux.

De même que le lac Titicaca, au Pérou, ils pourraient être situés comme lui à une altitude de 11,745 pieds, mais c'est à peine s'ils dépassent de quelques pouces le niveau du fleuve.

Bien que les rainettes abondent sur leurs rives, que les têtards et des myriades de vairons nagent dans leurs eaux, on ne saurait trouver là les précieuses laictances du sterlet et de l'esturgeon du lac Ladoga, avec lesquelles on prépare en Russie le fameux caviar.

Les deux lacs sont :

Le Lac Arthur.

Le Lac Frontenac.

Le premier, placé au sud de l'île, à 100 pieds du fleuve, d'une longueur de 160 pieds et d'une largeur de 55 pieds.

Le second, au nord-est de l'île, à 100 pieds du fleuve, long de 150 pieds, large de 80 pieds.

À la louange du lac Frontenac, nous devons dire, qu'obéissant à un légitime orgueil, il joue un rôle semblable à celui de son collègue de terre ferme, le lac Champlain, et que, comme celui-ci, sous le nom de Richelieu, déverse dans le St. Laurent le trop plein de ses eaux, le lac Frontenac porte également au fleuve, sous le nom de rivière Bienville, l'excédant de ses ondes.

Quant au lac Arthur, c'est une sorte de mer intérieure qui, comme la Mer Morte, mais avec le sel en moins, n'a aucune communication.

RIVIÈRES.

Deux cours d'eau traversent l'île et en arrosent la partie septentrionale :

La Rivière Bienville.

La Rivière Hiberville.

La *Bienville* prend sa source dans les monts Boulé et Montcalm et après un cours de plusieurs centièmes de mille, se jette dans le lac Frontenac.

L'Hiberville sort du lac ci-dessus nommé, et l'humble tributaire du St. Laurent, va se perdre dans le fleuve, à la tête des Rapides, au nord-est de l'île. Son cours a près d'un huitième de mille.

Comme quantité ou excellence, leurs eaux égalent celles des plus grands fleuves du monde ; comme quantité ou volume, c'est quelque peu différent. Sous ce rapport, véritables rivières d'Espagne, elles peuvent se réclamer du Mançanarès, que les géographes supposent couler à Madrid.

Ainsi que celui-ci, elles seraient reconnaissantes aux personnes qui, durant les chaleurs, leur feraient l'aumône de quelques verres d'eau.

Une particularité les distingue cependant, leur intermittence : elles coulent deux fois l'année, au printemps et en automne. Durant l'hiver, elles font des économies pour les premiers beaux jours ; pendant l'été, époque de leur morte saison,

leurs flots partis en vacances permettent aux fourmis de traverser leur lit à pied sec.

ÎLES.

Un archipel et quatre îles de diverses grandeurs entourent l'île Ste. Hélène, comme des satellites leur soleil. Ce sont :

L'Archipel des îles St. Lambert, au sud-est.

L'Île Ronde, au sud-ouest.

L'Île aux Gorets, au sud-est.

L'Île aux Fraises, au sud-est

L'Île Moffat ou Lapierre, au sud-sud-est.

Si l'archipel des Moluques a ses épices, les Chinchas leur guano ; si Java possède la panthère noire, les îles Fidji leurs anthropophages, les nôtres n'offrent rien de semblable. Seulement, au printemps, des nuées de canards et de sarcelles s'abattent sur ces îlots, à la grande joie des indigènes de St. Lambert, qui ne manquent point d'en faire leur régal.

Cet archipel, formé de quelques rochers et de gros cailloux, sortes de mottes de terre recouvertes d'une herbe courte et d'un vert cru, demeure

presque inaccessible, tant il est entouré de récifs et de bas-fonds. Des baigneurs et des pêcheurs aventureux se hasardent parfois à aborder sur ces bords peu fréquentés.

Quant aux îles Ronde, aux Fraises, Moffat, les noms qu'elles portent, désignant la forme de la première, les produits de la deuxième et le nom du propriétaire de la dernière, sont assez caractéristiques pour dispenser de toute autre explication.

L'île aux *Gorets*, appelée improprement aux Moutons, a reçu son titre lors des premiers porcs que la Baronne de Longueuil jugea devoir y placer.

DÉTROITS.

Les détroits sont au nombre de deux : le détroit *Bonsecours*, entre l'île aux Fraises, et la grève aux Écrevisses ; le détroit d'*Hochelaga*, entre l'île Ronde et les casernes ; ils ont peu de largeur. Celui de *Bonsecours* ne ressemble en rien à son confrère des Dardanelles, d'où le navigateur aperçoit, en le franchissant, d'un côté les rivages de l'Europe, de l'autre la côte d'Asie.

Quant au détroit d'*Hochelaga*, bien que moins large que l'Hellespont, il n'aurait point encore vu se renouveler la prouesse de ce jeune grec d'Abydos, Léandre, qui, chaque soir, traversait le détroit à la nage, pour aller passer quelques instants avec son amante, Héro, de poétique mémoire.

On assure, cependant, qu'à l'époque où des régiments anglais de la garnison de Montréal campaient dans l'île, plusieurs excellents nageurs déjouaient, aux premières ombres, la surveillance des sentinelles, et, traversant le détroit, s'en allaient atterrir à Hochelaga, après avoir fait une halte sur l'île Ronde.

Le lendemain, dès l'aube, nos gaillards retournaient dans un canot de louage, aborder sur l'île, d'où ils se glissaient ensuite dans la chambrée.

C'est ainsi que ces braves fils de Mars se servaient de Neptune pour aller compter fleurette à la belle-sœur de ce dernier.

Inutile d'ajouter qu'on ne rencontre point dans ces détroits les banquises qui encombrent la navigation de Belle-Isle, ou les brouillards de la

Manche ; et qu'aucune branche du *Gulf stream* ne tempère le climat de leurs îles, comme cela a lieu pour celles du canal ou détroit de Bahama.

PROMONTOIRES, CAPS, POINTES.

Promontoire des Roches, sud-sud-est. Hauteur, 25 pieds.

Pointe des Récifs, sud-sud-est.

Pointe Albert, sud-sud-est.

Promontoire du Tonnerre, est-nord-ouest.

Pointe Coursol, est-nord-est.

Cap du Rapide, est-nord-est.

Pointe aux Cailloux, ouest-nord-ouest.

Promontoire Logan, est-nord-est.

Si les caps et les promontoires de l'île Ste. Hélène sont nombreux, ils n'ont rien d'extraordinaire. Nul ne jouit d'une célébrité quelconque.

À l'exception du promontoire du Tonnerre, auquel un arbre au tronc tordu et brûlé par la foudre donne son nom, on chercherait vainement autour de l'île des ruines semblables à la colonade de ce temple qui, jadis dédié à Minerve, s'élève, au sud-est de l'Attique, sur le cap Sunium, et sous le portique duquel Platon venait disputer avec ses disciples.

On y trouverait encore moins un promontoire égalant la célébrité de celui de Leucade, d'où les amoureux désespérés, à l'exemple d'Artemise et de Sapho, se précipitaient sur les écueils et y trouvaient la mort ; sans compter les survivants à l'expérience qui retournaient à jamais guéris de ce mal d'amour dont chacun de nous a souffert ou souffrira.

Rien non plus des tempêtes du cap Horn ou du cap de Bonne-Espérance. Seulement, à l'est de l'île, au pied du rapide écumeux dont la rosée cristalline retombant sur les rives y porte une délicieuse fraîcheur, s'élève le cap Logan, au-dessus de la formation *Helderberg*.

GOLFES, BAIES ET CRIQUES.

Les côtes de l'île ne présentent pas une échancrure à laquelle, en nous servant même du langage le plus hyperbolique, nous pourrions donner le nom de golfe.

Aucune d'elles ne peut lutter avec la beauté splendide de la baie de Naples, qui a son volcan, le Vésuve et les charmantes îles d'Ischia et de Procida ; celle si pittoresque de Constantinople ; et nulle n'offre la sûreté de la baie de San Francisco.

Les petites baies ou criques qui dentellent les rivages de l'île Ste. Hélène, suffiraient à peine à abriter le navire du commodore Nutts. Quand un canot vient à y jeter l'ancre, son arrière reste exposé à tous les caprices du flot. Aussi, pour éviter l'inconvénient de voir l'embarcation entraînée, les matelots amateurs la tirent tout simplement à terre. Cette dernière façon est encore le plus sûr des mouillages.

Baie Papineau, nord-nord-ouest.

Baie Morin, nord-nord-ouest.

Baie Lafontaine, nord-ouest.

1. [↑] Toutes les hauteurs sont prises à partir du niveau du St. Laurent.

FAUNE.

S'il nous fallait cataloguer d'une façon méthodique les espèces, les genres, les familles, les individus, qui composent la faune de notre île, un gros volume suffirait à peine à cette tâche.

En énumérant les quelques espèces ci-dessous, nous n'avons eu qu'un but, celui de donner un sommaire fort incomplet des êtres qui constituent les habitants de ce petit monde ; essayant de faire naître ainsi le goût de l'histoire naturelle chez quelques uns, et d'occuper les loisirs studieux de quelques autres.

Il nous suffira de dire qu'en comprenant les espèces vivant dans les eaux qui entourent l'île, les oiseaux qui, traversant les airs, peuvent se reposer dans ce pied à terre verdoyant, l'on arrive au chiffre respectable de 4,391 espèces. Si l'on ajoute à ce nombre 600 plantes, 200 fossiles et cent minéraux, on atteint le nombre de 5,859 objects d'histoire naturelle.

C'est là, comme on voit, un champ assez vaste pour les touristes amateurs de cette science.

Voici comment les différentes espèces du règne animal se trouvent réparties sur l'île, en commençant par les espèces les plus nombreuses, savoir : 3,500 insectes ; 600 infusoires ou zoophytes microscopiques ; 200 oiseaux ; 50 mollusques ; 35 poissons ; 12 mammifères ; 8 reptiles et 8 crustacés.

MAMMIFÈRES.
(Animaux portant des mamelles.)

Noms :

<i>Français.</i>	<i>Anglais.</i>	<i>Latin.</i>
L'Écureuil rouge.	Red Squirrel.	Sciurus caroliensis.
Le Suisse.	Ground Squirrel.	Tamia quadrucitata.
Le Rat commun.	Common Rat.	Mus decumanus.
La Souris commune.	Common Mouse.	Mus musculus.
Le Mulot des champs.	Field Mouse.	Mus agrarius.

Autrefois, on rencontrait sur l'île l'Écureuil volant, le Rat musqué, le Lièvre, le Siffleux ou Marmotte du Canada.

CARNASSIERS INSECTIVORES.

La petite Taupe grise.	Mole of cooper.	Sorex cooperi.
La Chauve-souris.	Bat.	Vespertilis noctivagans.

CARNASSIERS DIGITIGRADES.

(Qui marchent sur l'extrémité des doigts.)

La Marte du Canada.	Fisher Martin.	Mustela Canadensis.
Le Vison.	Mink.	Putorius vison.
La Belette.	Weasel.	Putorius herminea.
La Bête-Puante ou Putois.	Skunk.	Mephitis Americana.

Cette dernière classe a complètement disparu de l'île.

LES OISEAUX.

Rapaces.

La Buse ou Busard des Marais.	Marsh Hawk.	Falco Hudsonias.
-------------------------------	-------------	------------------

Le Hibou blanc.

Snoway Owl.

Nyctea nivea.

Etc., etc.

Grimpeurs.

Le pic ou pique-bois
chevelu.

Hairy Woodpecker.

Picus villosus.

Le Grand Pivert noir.

Pileated Woodpecker.

Hylatomus pileatus.

Etc., etc.

Passereaux.

L'Oiseau Mouche.

Ruby throated
Humming-bird.

Trochilus colubris.

Le mangeur de
Maringouins,
l'Engoulevent ou
Popétue.

Night Hawk.

Caprimulgus
Americanus.

Le Martin Pêcheur.

Belted Kingfisher.

Ceryle Alcyon, Alcedo,
Alcyon.

L'Oiseau bleu ou
Traquet.

Blue Bird.

Sialla Sialis.

Le Récollet ou Mangeur
de Cerises. Le Jaseur du
Cèdre.

Cherry Bird.

Ampelis cedrorum.

La Fauvette hoche-
queue.

Water Wagtail.

Turdus aquaticus.

L'Oiseau Jaune ou
Fauvette jaune.

Yellow Warbler.

Dendroica oestiva.

Le Goglu ou Mangeur
de riz.

Rice Bird.

Dolichonyx oryzivorus.

L'Étourneau ordinaire.

Caw Bird.

Molothrus pecoris.

L'Étourneau aux ailes
rouge, les Carouge
commandeur.

Swamp Blackbird.

Agelaius phoeniceus.

La Corneille.

Common Crow.

Corvus Americanus.

Outre ces espèces, on trouve celles des Échassiers, des Palmipèdes, etc., etc.

REPTILES.

Ophidiens ou *Serpents*.

(De *Ophidion*, petit serpent.)

(Aucune des espèces n'est venimeuse.)

Le Serpent Aspic.

Milk Snake.

Ophibolus eximius.

La Couleuvre
commune.

Stripped Snake.

Coluber Sirtalis.

La couleuvre verte.

Grass Snake.

Coluber vernalis.

Batraciens.

(Reptiles quadrupèdes à peau nue, doigts distincts, sans ongles.)

La Grenouille halécine,
ou grenouille tachetée
de noir.

Leopard Frog.

Rana halecina.

La grenouille des bois.

Wood Frog.

Rana sylvatica.

La grenouille
mugissante ou
Wawarron.

Bull Frog.

Rana mugiens

Rainette versicolore.

Tree Toad.

Hyla versicolor.

Le Crapaud Américain
ou Crapaud galleux

Toad.

Bufo Americanus.

Salamandre à dos rouge.

Red barked Salamander.

Salamandra cinerea.

Le Menobranche latéral
ou Lézard d'eau-douce.

Proteus of Lakes.

Triton lateralis.

POISSONS

(Ce sont ceux-mêmes du fleuve Saint-Laurent)

Les rivières de l'île, et pour cause, ne renferment aucun poisson. Quant aux lacs, leurs eaux n'abritent que quelques vérons ou épinoches, du genre cyprin.

MOLLUSQUES ACÉPHALES.

Mulète ou Moule droite.	Right River Mussel.	Unio rectus.
Mulète complète.	Complete Mussel.	Unlo conplanatus.
Mulète ventrue.	Big bellied Mussel.	U. Ventricosus.
Mulète en cœur.	Shape heart Mussel.	U. Cardium.
Anodontes ou Moules d'étang. Anondonte de Lewis.	Lewis Swan Mussel.	Anodonta Lewisil.
Mulète perlière.	Pearl Mussel.	Unio Margaritana.
Mulète marginée.	Margined Mussel.	Unio Marginata.

LES ZOOPHYTES INFUSOIRES

Sont des animaux-plantes, presque tous microscopiques. Les eaux stagnantes de l'île en renferment plus de 600 espèces.

CRUSTACÉES.

(Animaux couverts d'écailles, ou d'une enveloppe dure, flexible et divisée.)

L'écrevisse d'eau douce.	Fresh Water crawfish.	Astacus Bortani.
La petite Crevette.	Little Prawn.	Grammarus minor.

Il faut y ajouter plusieurs espèces de

Cloportes.	Woodlouse or Sowbug.	Oniscus.
------------	----------------------	----------

qui sont indéterminés.

LES INSECTES, BEETLES.

(Animaux divisés en segments.)

COLÉOPTÈRES.

(Insectes à ailes couvertes de fourreaux solides et coriaces.)

Le Frappe d'abord ou Hanneton.	May Bug.	Lachnasierna fusea.
Crèves yeux ou Longicornes.	Capricorn Beetles.	Monohamus.
Barbeaux à charognes.	Crusader carrion beetles.	Necrophorus.
La mite ou petit castor, ou Dermestes.	Eater bacon beetles.	Dermestes lardarius.
Casse tête ou Sautereau. Élatérides.	Spring Beetles.	Elater, vel Corymbites.
Mouches à feu ou Lampire.	Lighning Beetles.	Photynus, vel Photuris.
Bêtes dorées ou Cicindelles.	Tiger beetles.	Cicindella 6 punctata.
Bêtes à bon Dieu ou Chrysomèles.	Gilded Dandy.	Chrysomela auratus.
Pucerons Jaunes ou Mouches jaunes, ou Galéruques.	Yellow bugs.	Diabrotica vittata.
Les Coccinelles ou Petites vaches.	Lady bugs.	Cocinella.

ORTHOPTÈRES.

(Insectes à ailes pliées en éventail, étuis mous.)

Sauterelles.	Grasshoppers.	Ædipoda.
Criquet noir.	Black cricket.	Gryllus campustus.
Criquet blanc.	Domestic cricket.	Gryllus domesticus.
Barbeau de Cuisine ou Blatte.	Common cockroach.	Stylopiga orientalis.

Coquerelle ou Blatte
germanique.

German cockroach.

German Periphana

HÉMIPTÈRES

(Dont les ailes sont à moitié revêtues d'étuis coriaces.)

Punaises des bois ou
Pentatomides.

The Squashbugs.

Pentatoma, Arma.

NÉVROPTÈRES.

(À mâchoires, et à 4 ailes réticulées et transparentes.)

Les Demoiselles ou
Libellules.

Dragon fly.

Libellula, vel Aeschna,
vel Agrion.

Les Mannes ou
Friganes.

Caddice flies.

Frigana.

Les Ephémères.

Shad flies.

Ephemera.

HYMÉNOPTÈRES.

(À mâchoires, et pourvus de 4 ailes veinées.)

Fourmis.

Ants.

Formica.

Abeilles.

Bees.

Apis mellifera.

Bourdons.

Drones.

Bombus

Guêpes.

Wasps.

Vespa, Ichneumon.

DIPTÈRES.

(À deux ailes nues.)

Barbeaux à cheval ou
Œstres.

Horse flies, Bot flies.

Gastrus equi.

Ver du dos des vaches
ou Œstres beuf.

Cow flies.

Hypoderma bovis.

Mouches à vers.

Meat fly.

Calliphora vomitaria.

Brûlots ou Simules.

Burning flies.

Simulium.

Les Lèves-culs ou

Culbuteux, larves des
Maringouins.

Mosquitos larva.

Culex pipiens larva.

Moustiques, est le nom que l'on donne à tous les autres diptères de petite taille.

APTÈRES

(Sans ailes : les poux, la punaise des lits.)

Pou de terre.

Spring tails lice.

Podura.

Pou rouge strombe.

Red louse.

Strombium.

Bêtes à mille pattes,
Jules

Gallyworms.

Julus venustus.

Scolopendre, bêtes à
100 pattes.

The centipedes

Lithobius Americanus.

Poux des bois, Pou du
chevreuil et du lièvre.

Moose louse.

Ixodes albipictus.

LÉPIDOPTÈRES.

(À quatre ailes écailleuses et colorées.)

Le grand Papillon gris
brunâtre.

Cecropia Moth.

Attacus cecropia.

Grand Papillon jaunâtre.

Polyphema Moth.

Attacus Polyphema.

Papillon jaune soufre,
ailes bordées de noir.

The Philodice.

Colias Philodice

Papillon brun chocolat,
ailes bordées de jaune.

The Morning Cloak.

Vanessa antiope.

Papillon blanc du
choux.

White butterflies.

Pieris rapea.

Papillon de la chenille
des pommiers, et des
cerisiers.

The Tent Caterpillars.

Clisiocampa Americana.

Tous les petits papillons de nuit, qu'on appelle vulgairement *Petits Anges*, appartiennent à la nombreuse classe des Noctua ou Noctuelles ; telles sont aussi toutes les teignes qui attaquent les céréales et les étoffes.

MOLLUSQUES.

(Qui ont le corps mou : Colimaçons, etc.)

LES GASTÉROPODES.

(Qui ont les pieds sous l'estomac.)

Escargots Hélices.	Land Snails.	Hélix albolabris.
Escargots variables.	Variable land snails.	Hélix alternata.
Escargots concaves.	Concave land snails.	Helix concava.
Paludine.	River snails.	Paludina desisa.
Paludine intègre.	Upright river snails.	Paludina integra.
Limné stagnante.	Spiral fresh water snails.	Limnea stagnalis.
Ambrette.	Amber snails.	Succinea.

L'AVENIR.

Qu'advient-il de cette île Ste. Hélène qui, posée sur les eaux du fleuve comme une corbeille de verdure et de fleurs, invite aux jours caniculaires toute la population de Montréal à aller respirer la fraîcheur de ses ombrages, à goûter le tranquille repos de ses bosquets, ou à s'étendre, paresseuse, sur le velours de ses pelouses ?

Sa destinée future dépend de nos édiles, du souci qu'ils prendront de la santé et des distractions publiques.

Outre ses nombreux *squares*, le quartier Centre de Montréal a son Jardin Viger ; l'Ouest aura bientôt le Parc Mont Royal ; n'est-il point juste, puisque la Nature a traité le quartier Est en bonne fée par le don qu'elle lui fit de l'île Ste. Hélène, que le filleul profite des largesses de sa marraine ?

En tout temps et en tous pays, les jardins et les parcs ont servi à embellir la demeure des particuliers, l'enceinte des villes ou leurs environs ; ce fut la première conquête de la terre par le travail et le génie de l'homme.

Si, dans l'antiquité, les jardins du sage Aleinous, du pieux Laerte, du philosophe et guerrier Xénophon, furent de simples vergers, la Grèce eut plus tard ses bois sacrés ; la Syrie, de superbe jardins à Antioche, puis ceux de Sémiramis à Babylone ; l'Égypte, les siens ornés de pylônes, d'obélisques et de colonnades de palais ; la Perse, ses délicieux *Paradis*. Les Arabes créèrent en leur genre de véritables merveilles, en Sicile, à Palerme ; en Espagne, l'Alhambra ; les Aztèques et les Tolèques, les

Jardins flottants de Mexico ; les modernes, Boboli, à Florence ; les Jardins du Belvédère et du Quirinal, à Rome ; le Luxembourg à Paris, etc., etc.

Située entre deux bras du fleuve St. Laurent, dont le double courant entretient sur ses bords une perpétuelle fraîcheur, l'île Ste. Hélène, bien que d'une superficie peu considérable, offre, grâce à son site exceptionnel, aux arbres magnifiques de l'intérieur, aux découpures de ses côtes et aux courbes de ses sentiers, tout ce que l'art d'un Le Nôtre ou d'un Kent réussissaient à créer à force de combinaisons savantes et d'argent.

L'eau et le feuillage, ces deux grands coloristes des parcs et des jardins, sont là, tout prêts, n'attendant pour nous charmer que les ordres d'un homme de goût.

Quant aux perspectives, les ondulations du sol de l'île se prêtent on ne peut mieux à des effets pittoresques et peu coûteux.

Quelques éclaircies habilement ménagées, des semis de sapins sur ses collines, un rideau de trembles ou de bouleaux aux robes argentées sur les bords de la grève ; une saulaie aux rameaux penchants sur l'eau moirée des lacs ; de ci de là, un vétéran de la forêt dominant un tertre solitaire, et répandant autour de son tronc vigoureux l'ombre de sa puissante ramure : tout cela sont des créations faciles qui ajouteraient à ce parc naturel autant de traits charmants et nouveaux.

Ce serait folie que de songer à métamorphoser notre île Ste. Hélène en parc artificiel ou en jardin paysager, et de vouloir réunir en un aussi petit espace, les bois, les eaux, les rochers et les bâtiments qui entrent d'ordinaire dans les plans des Jardins modernes.

Comme jardins classiques, nous pouvons citer, en France, les Parcs de Versailles, du grand Trianon, de Marly, de Chantilly, de Sceaux, etc. ; en Italie, la Villa Panfili, à Rome ; le Parc de Turin ; en Angleterre, ceux de Greenwich, de St. James ; en Espagne, l'Acázar à Séville ; le *Prado* et le *Buen Retiro*, à Madrid ; les *passeiôs* à Lisbonne ; l'*Alaméda*, à Gibraltar ; mais le plan de ces jardins classiques ou mauresques ne saurait en rien convenir à notre île. Un jardinier chinois pourrait seul transformer notre rocher fleuri en une de ces merveilles comme il s'en voit tant dans l'Empire du Milieu ; et encore notre île, pensons-nous, n'y gagnerait qu'en originalité bizarre et ce serait tout.

Si l'Angleterre s'enorgueillit à juste titre des jardins publics de Finsburg, Victoria, Battersea, Kensington, Green Park et Hyde Park ; Berlin a son *Thiergarten* et Sans-Souci ; Vienne son Prater et Schoenbrunn ; Dresde, son *Grosse-Garten* ; Cassel, Wilhemshohe ; St. Pétersbourg, Tzarsko-Sélo ; Paris, les Bois de Boulogne et de Vincennes ; Montréal aura bientôt son Parc Mont-Royal aux splendides horizons, aux merveilleux points de vue, et cette île *Ste. Hélène* aux frais gazons, aux brises constantes, qui se mire comme une coquette dans les eaux de son grand fleuve.

Nous n'avons point donné la nomenclature ci-dessus pour établir une comparaison entre un de ces parcs et notre île modeste, nous avons voulu montrer seulement combien les grandes villes, en entretenant à leurs frais d'aussi beaux jardins, font œuvre de moralité, de science et de civilisation.

Quelques travaux peu dispendieux, un soupçon d'imagination et de goût, suffiraient pour donner à l'île une physionomie plus variée ; mais l'on devrait avoir soin de conserver religieusement les traits rustiques de ce charmant séjour.

D'abord, il s'agirait d'agrandir le domaine de l'île Ste. Hélène en y rattachant, comme des fiefs à leur apanage, l'île Ronde, et le petit archipel de St. Lambert, ainsi que les îles aux Fraises et Moffat.

Un pont suspendu jeté entre les îles Ronde et Ste. Hélène serait une construction des plus élégantes, et ajouterait une dépendance de plus sur laquelle on pourrait élever soit une tour, soit une terrasse couverte, garnie d'arbustes, de plantes grimpantes ; construction que l'on enlèverait à la fin de chaque automne, et dont les matériaux se remettraient dans les magasins de l'île.

Qui empêcherait d'avoir là — le lieu convient à merveille — un ballon captif, dans la nacelle duquel les amateurs pourraient, moyennant un prix modique, se donner les émotions d'une ascension aérostatique !

Quelques ponts de bois jettés sur les îlots St. Lambert feraient de l'archipel une sorte de terre ferme où de petites chaloupes à vapeur viendraient déposer les explorateurs.

Un pavillon-buvette sur chacune des îles aux Fraises et Moffat, animerait le paysage ; quelques jeux : cible, tir aux pigeons ou tout autre, pourraient aussi s'y établir.

Ceci fait, un chemin carrossable autour de l'île où cavaliers et voitures circuleraient sans encombre, ne serait point fort coûteux et ajouterait un grand agrément à la promenade.

Sur les hauteurs qui, du côté de la baie d'Hochelaga, dominent le fleuve et son magnifique horizon, ne serait-il pas possible d'établir une longue et large terrasse, laquelle partant de l'allée de Lévis, se prolongerait en contournant la pointe de l'île jusqu'à l'ancien escalier municipal ?

Par un ouvrage semblable, l'on obtiendrait une magnifique promenade, unique au monde, et la vue d'un superbe panorama.

Des chemins tournants, pour faciliter l'ascension des monts Montcalm, Boulé et St. Sulpice, sur les flancs desquels on ménagerait une cascabelle, une chute écumeuse, relèveraient de beaucoup le charme de ces lieux.

Agrandir les lacs Arthur et Frontenac, amener de l'eau dans les deux rivières, et leur creuser un lit sinueux sur lequel on jetterait un ou deux ponts rustiques, donneraient un aspect pittoresque au paysage.

Avec le courant du fleuve, une simple roue hydraulique plongeant dans le St. Laurent suffirait, à peu de frais, à l'approvisionnement d'eau de toute l'île.

Une fontaine monumentale au rond point Dufferin, ne gâterait rien, et un jet d'eau dans la vallée St. Jean-Baptiste, où seraient cultivés quelques parterres, ne déparerait point ce site.

Un monument élevé à la mémoire du chevalier de Lévis ne serait, certes, pas plus déplacé sur l'île, que ne l'est dans le superbe jardin de Stowe, en Angleterre, l'obélisque de trente mètres de haut que surmonte la statue du général Wolfe, le rival heureux de Montcalm.

Et, plus tard, quel endroit plus convenable, quels bâtiments mieux aménagés, que les casernes de l'île pour avoir là une ménagerie, une sorte de jardin zoologique.

Le sort de l'île Ste. Hélène, ou plutôt le changement des principaux traits de sa physionomie, dépend beaucoup des travaux que nécessitera l'agrandissement du port de Montréal.

Comme on le sait, cette dernière ville aspire à devenir une métropole commerciale, à rivaliser avec New-York, et même à dépasser l'importance

de celle-ci en fait de commerce de transit.

Sa situation exceptionnelle sur le St. Laurent, qui la rapproche à la fois par ses canaux et ses lacs des régions agricoles de l'Ouest, de l'Europe par l'Atlantique ; cette position géographique avantageuse, légitime les désirs et les efforts de Montréal.

De cet objectif à atteindre sont nés deux projets, dont l'exécution simultanée ou successive modifierait notre parc.

Le premier, par ordre d'importance pour notre île, est celui de M. T. A. Vernon, ingénieur, qui, consulté par la commission du havre sur le meilleur moyen à prendre pour donner à Montréal un port digne de son avenir, a proposé de changer le lit du fleuve et de le faire passer entre l'île Ste. Hélène et la rive de St. Lambert.

Par cette interversion, le côté nord du fleuve deviendrait un vaste bassin, renfermé entre deux jetées, l'une allant de l'extrémité de la Pointe St. Charles, à la pointe sud de l'île Ste. Hélène, l'autre partant de la pointe nord de l'île pour atteindre le quai d'Hochelaga. Cette baie artificielle aurait une superficie de 5,000 acres, et une profondeur moyenne de 30 à 40 pieds. Les jetées servant de voie de transport, auraient 200 pieds de largeur, et porteraient une double voie ferrée. Un pont réunissant l'île à la rive sud, compléterait ce gigantesque plan.

Si jamais ce projet grandiose se réalise, l'île Ste. Hélène, enfermée entre ses longs quais de pierre, deviendra un simple square où quelque société de tempérance élèvera la fontaine de rigueur, munie des gobelets en étain qu'une chaîne métallique retient attachés à la vasque.

Le second projet consisterait dans l'établissement d'un pont réunissant les deux rives du fleuve, lequel pont se servirait de la surface de l'île comme d'un pilier colossal.

Destiné à relier les chemins de la rive nord à la rive sud, ce pont dont le projet a été soumis à un comité du Parlement, à la dernière session, aurait 7,300 pieds pour la partie construite au-dessus du fleuve seulement.

Cette entreprise connue sous le nom du pont *Victoria-Albert*, ne gâterait point trop l'aspect de l'île, car il ne ferait que la traverser dans sa largeur, et le passage des trains, l'arrivée des piétons, des cavaliers et des voitures,

venant de chaque côté du fleuve, serait un spectacle qui ajouterait à l'île un attrait nouveau.

Un troisième projet, mais qui ne toucherait qu'aux abords et non à l'île Ste. Hélène, c'est celui de M. Slippel, ingénieur. Ce dernier propose la canalisation du fleuve depuis l'embouchure du canal Lachine actuel jusqu'à Hochelaga, point où deux vastes écluses permettraient aux navires de franchir le courant sans encombre et de rentrer dans le port actuel transformé en vaste bassin. Ce même canal se prolongerait au-dessous du pied du courant dans l'intérieur des terres dans la direction de la rue de Sherbrooke.

Avec ce projet, notre île Ste. Hélène resterait telle qu'elle est ; rien ne viendrait mutiler ses massifs ou troubler sa douce tranquillité. Il n'y aurait qu'un panorama vivant et animé sur la face nord, et personne ne s'en plaindrait.

Nous nous sommes bornés ici à indiquer les améliorations dont ce parc est susceptible, sans vouloir, en aucune façon, faire prendre nos suggestions fantaisistes pour des conseils, trop heureux si des changements, dans le sens indiqué, nous obligent bientôt à transporter au chapitre le *Présent*, ce qui se trouve aujourd'hui mentionné au chapitre l'*Avenir*.

MEMBRES DU COMITÉ

DE

L'Île Ste. Hélène

Ths. WILSON, Échevin, *Président*.

MM. McSHANE.

CLENDINNENG.

MacLAREN.

RIVARD.

LORANGER.

DUHAMEL.

C'est à l'activité, aux soins, à la surveillance du Président M. Ths. Wilson, que l'île doit les bancs nombreux placés en maints endroits, et les travaux d'amélioration exécutés sur les chemins et les rives du Parc.



- A. Mont Boulé.
- C. Mont Vaudreuil.
- E. Mont Moncalm.
- G. Lac Arthur.
- I. Rivière de Bienville.
- K. L'Anse de la Poudrière
- M. Falaise des Rochers.
- O. Île aux Fraises.
- Q. Détroit Bonsecours.
- S. La Pointe des Récifs.
- U. Pointe Albert.
- X. Promontoire du Tonnerre
- Z. Baie des Rapides.
- 2. Cap du Rapide.
- 4. Promontoire Logan.
- 5. La Baie du Mess.
- 7. Pointe Molson.
- 9. Cap Morin.
- 11. La Grande Grève Ouest.
- 13. L'Allée des Ormes.
- 15. L'Allée Hingston.

- B. Mont Champlain
- D. Mont St. Sulpice.
- F. Mont Wolf.
- H. Lac Frontenac.
- J. Rivière d'Iberville.
- L. Presqu'île des Rochers.
- N. Grève aux Écrevisses
- P. Île Ronde.
- R. Détroit d'Hochelaga.
- T. Baie des Récifs.
- V. Baie Viger.
- Y. Pointe Coursol.
- 1. La prairie du Tonnerre.
- 3. L'Anse de la Rivière d'Iberville.
- 4. La formation d'Helderberg.
- 6. Quai Militaire.
- 8. Baie Papineau.
- 10. Baie Lafontaine.
- 12. Pointe aux Cailloux.
- 14. Rond-Point-Dufferin.
- 16. Avenue de Lévis.

17. Vallée St. Jean Baptiste.
18. (*bis*) Chemin Billings.
20. Allée Jacques Cartier
22. L'Allée Salabery.
24. Chemin Duhamel.
26. Chemin Rivard.
28. Chemin Cherrier.
30. Chemin Glendinneng.
32. Casemates, Boulangerie
34. Atelier des Charpentiers.
36. Boulangerie.
38. Entrepôt de bois de chauffage.
40. Ancien Jardin de la *Baronne de Longueuil*.
42. Magasin de Cartouches.
44. Vieille Batterie.
46. Escalier de l'ancien débarcadère
48. Barrière des Militaires.
50. Île Moffat.
52. Archipel de l'Île Moffat.
54. Poudrière.

18. Vallée de Montenac.
19. Vallée de Boucherville
21. Chemin Th. Wilson.
23. Chemin Murray.
25. Chemin Loranger.
27. Chemin McLaren.
29. Chemin Maisonneuve.
31. Chemin McShane.
33. Nouvel Arsenal.
35. Corps de Garde.
37. Magasin Général.
39. Cimetière Militaire.
41. Ancien Manoir.
43. Corps de Garde, Ancien Hôpital.
45. Vieux Cottage.
47. Triangle Édouard.
49. Île aux *Gorets*.
51. Quai St. Lambert.
53. Archipel de l'Île aux *Gorets*.
55. Roche Busby.

Direction des courants »»→

Récifs + + +

Les petits chiffres indiquent les profondeurs d'eau.

À propos de cette édition électronique

Ce livre électronique est issu de la bibliothèque numérique [Wikisource](#)^[1]. Cette bibliothèque numérique multilingue, construite par des bénévoles, a pour but de mettre à la disposition du plus grand nombre tout type de documents publiés (roman, poèmes, revues, lettres, etc.)

Nous le faisons gratuitement, en ne rassemblant que des textes du domaine public ou sous licence libre. En ce qui concerne les livres sous licence libre, vous pouvez les utiliser de manière totalement libre, que ce soit pour une réutilisation non commerciale ou commerciale, en respectant les clauses de la licence [Creative Commons BY-SA 3.0](#)^[2] ou, à votre convenance, celles de la licence [GNU FDL](#)^[3].

Wikisource est constamment à la recherche de nouveaux membres. N'hésitez pas à nous rejoindre. Malgré nos soins, une erreur a pu se glisser lors de la transcription du texte à partir du fac-similé. Vous pouvez nous signaler une erreur à [cette adresse](#)^[4].

Les contributeurs suivants ont permis la réalisation de ce livre :

- Viticulum
- Girart de Roussillon
- Toto256
- Consulnico
- *j*jac
- Guillaumelandry
- Acélan
- Barsetti46
- M0tty
- Ernest-Mtl
- Cantons-de-l'Est
- Wisdood

- TptBot

-
1. [↑ http://fr.wikisource.org](http://fr.wikisource.org)
 2. [↑ http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr)
 3. [↑ http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html](http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html)
 4. [↑ http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur](http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur)